



PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
DU DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022.

L'assemblée générale débute à 9h45

Ordre du jour.

- 1) Ouverture de l'assemblée générale
- 2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 5 septembre 2021
- 3) Rapport Moral
- 4) Rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes
- 5) Approbation des comptes
- 6) Présentation du budget prévisionnel
- 7) Approbation du budget prévisionnel
- 8) Vote du vérificateur aux comptes
- 9) Présentation et vote des candidats
- 10) Rapport d'activité
- 11) Rapport de la commission Développement
- 12) Rapport de la commission Jeunes
- 13) Rapport de l'Educateur Sportif Départemental
- 14) Rapport de la commission Sportive
- 15) Réponses aux questions
- 16) Intervention des invités
- 17) Remise des récompenses
- 18) Clôture de l'assemblée générale

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Jacques SORIEUX, président du Comité, souhaite la bienvenue, excuse certaines personnes qui n'ont pu se déplacer et déclare l'assemblée générale ordinaire de la saison 2021-2022 ouverte à 9h45.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 5 septembre 2021

Le secrétaire général Eric DUCOS propose un vote à main levée pour l'adoption du PV de l'assemblée générale de la saison 2020-2021. Aucune opposition ne se présentant, le PV est ainsi soumis au vote.

⇒ Le PV de l'assemblée générale de la saison 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport Moral

Le président Jacques SORIEUX présente son rapport moral. Celui-ci est joint en annexe 1 de ce document.

4. Rapport du trésorier général et du commissaire aux comptes

Christine CARIOU présente son rapport financier joint en annexe 2 de ce document, en détaillant notamment le compte de résultat par tableaux et par graphiques. Ce rapport fait état d'un résultat de **+4901.77 €**.

Un résultat analytique est également présenté sur les sept dernières années concernant d'une part les compétitions sportives seniors, et d'autre part les compétitions sportives jeunes.

Elle termine par la présentation du bilan en annexe 3.

Alain GUENET, vérificateur aux Comptes, fait lecture de son rapport. Ce dernier est joint en annexe 4 de ce document

5. Approbation des comptes

Eric DUCOS propose de nouveau le vote à main levée pour l'approbation des comptes de la saison 2021-2022, faisant donc apparaître un bénéfice de 4901.77 €. Aucune opposition de se présentant, les comptes sont ainsi soumis au vote.

⇒ Les comptes de la saison 2021-2022 sont adoptés à l'unanimité.

6. Présentation du budget prévisionnel

Christine CARIOU présente alors le budget prévisionnel de la saison 2022-2023 décrit en annexe 5. Ce budget est établi à l'équilibre.

7. Approbation du budget prévisionnel

Eric DUCOS propose de nouveau le vote à main levée pour l'approbation du budget prévisionnel de la saison 2022-2023. Aucune opposition ne se présentant, le budget prévisionnel est ainsi soumis au vote.

⇒ Le budget de la saison 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

8. Vote du vérificateur aux comptes

Les nouveaux statuts du Comité imposent que le vérificateur aux comptes soit réélu pour un mandat de 1 an lors de chaque assemblée générale. Alain GUENET se propose de nouveau comme candidat. Aucun autre candidat ne se présentant, Eric DUCOS soumet sa candidature au vote par l'assemblée générale.

⇒ La candidature d'Alain GUENET comme vérificateur aux comptes est adoptée à l'unanimité.

9. Présentation et vote des candidats

Jacques HARBONN de THORIGNE-FOUILLARD TT et Jérôme SIMON de LA RICHARDAIS PING se présentent en tant que candidats au Comité Directeur.

Le nombre de postes restant à pourvoir au Comité Directeur étant supérieur au nombre de candidats, le secrétaire général propose à l'assemblée générale un vote à main levée. Personne ne s'y opposant, les candidatures de Jacques HARBONN et Jérôme SIMON sont donc soumises au vote.

⇒ Jacques HARBONN est élu à l'unanimité.

⇒ Jérôme SIMON est élu à l'unanimité

10. Rapport d'activité

Le secrétaire général présente le rapport d'activité du Comité de la saison 2021-2022. Il est joint en annexe 6 de ce document.

11. Rapport de la commission développement

Jean-Luc PAPAIL responsable de la commission développement présente son rapport, et notamment le bilan de l'action initiée cette saison consistant à prendre contact avec tous les clubs d'Ille-et-Vilaine pour faire un état des lieux des problèmes et besoins de chacun d'eux. Le rapport est joint en annexe 7 de ce document.

12. Rapport de la commission des jeunes

Cédric RIAUX, nouveau responsable de la commission des jeunes, présente son rapport dans lequel il fait un bilan rapide des différentes compétitions jeunes gérées par le Comité. Le rapport est joint en annexe 8 de ce document.

13. Rapport de l'éducateur sportif départemental

Olivier GROSDOIGT présente son rapport sur le suivi des jeunes et ses interventions par rapport au développement du Comité. Il est joint en annexe 9 de ce document.

14. Rapport de la commission sportive

Michel KERISIT présente le rapport de la commission sportive de la saison 2021-2022. Il est joint en annexe 10 de ce document.

15. Réponses aux questions

Aucune question n'a été formulée par écrit avant la date limite.

16. Intervention des invités

Renan THEPAUT, président de la Ligue de Bretagne prend la parole. Les grandes lignes de son discours sont présentées en annexe 11 de ce document.

17. Remise des récompenses

Les fanions restants à remettre sont :

- Champion D1 Corpus au club de l'ASCEE
- Champion D2 Corpus au club de Ping & Tourisme
- Champion D1 Vétérans au club du CJF/UP Saint-Malo

Les diplômes organisateurs sont remis à l'ensemble des clubs ayant pris en charge l'organisation d'une ou plusieurs compétitions départementales, régionales ou fédérales.

Les diplômes du challenge Roger Jouan sont remis aux 14 premiers clubs par les filles de Roger JOUAN présentes à cette assemblée générale. Les clubs classées 1 à 3 reçoivent également une dotation de 2 sacs de 120 balles, ceux classés de 4 à 14 reçoivent un sac de 120 balles. Enfin le gagnant du challenge, à savoir le club **d'Ille-et-Rance TT** reçoit le trophée qu'il gardera pendant un an au sein du club, et sa réplique qu'il gardera définitivement.

Les diplômes du challenge FEJ sont remis aux 8 clubs concernés par l'opération.

Les médailles du mérite régional sont remises par Renan THEPAUT et André PANNETIER.

- Médaille de bronze à Cédric JAOUEN (AURORE VITRE TT), Pauline JARY (JA MORDELLES), Vincent CARIOU (OC CESSON), Gilles FERANT (TA RENNES) et David ROUSSE (CJF/UP SAINT-MALO).
- Médaille d'argent à Mickaelig ROBERT (MONTFORT TT) et Yann COUSQUER (TA RENNES).
- Médaille d'or à Bertrand JOUBAUD (AS CHANTEPIE) et Pascal BOYER (US VERN).

18. Clôture de l'assemblée générale

Eric DUCOS clôt l'assemblée générale à 12h40.

Le Secrétaire Général
Eric DUCOS

Le Président du Comité
Jacques SORIEUX

ASSEMBLEE GENERALE DU 4 SEPTEMBRE 2022
Maison de Sports – RENNES -

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Je remercie la présence parmi nous de :

- ✓ Monsieur Renan THEPAUT, président de la Ligue de Bretagne
- ✓ Monsieur André PANNETIER, président d'Honneur du Comité
- ✓ Monsieur Claude BROSSARD, président d'Honneur de la Ligue de Bretagne
- ✓ Monsieur Alain GUENET, vérificateur aux comptes

Sont excusés :

- ✓ Monsieur Emmanuel MARZIN, vice-président de la FFTT
- ✓ Monsieur Roger MORAZIN, vice-président en charge du sport du Conseil Départemental

Avant de commencer cette AG, j'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette saison par accident ou maladie. Cet été, j'ai été informé du décès de Pascal BLOT de la JA Mordelles en juillet et, dernièrement, de Pierre LESTARD que je connaissais depuis quelques décennies puisque nous étions ensemble à la Ligue de Bretagne, lui en qualité de responsable de la commission des Jeunes et moi, membre de la commission Sportive. J'ai appris, lors de ses obsèques, qu'il faisait du théâtre et que c'était un grimpeur émérite puisqu'il a monté plusieurs fois le Mont Blanc.

Je vous demande de bien vouloir vous lever pour un moment de silence en leurs mémoires.

Merci...

Je déclare cette Assemblée Générale ordinaire ouverte.

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des associations du Tennis de Table d'Ille et Vilaine.

1°) Introduction :

La saison 2021-2022 s'est bien passée puisque nos championnats par équipes et nos compétitions individuelles se sont tous déroulés.

Cela n'a pas toujours été simple pour les clubs, surtout pour faire leurs équipes, mais les résultats sont là.

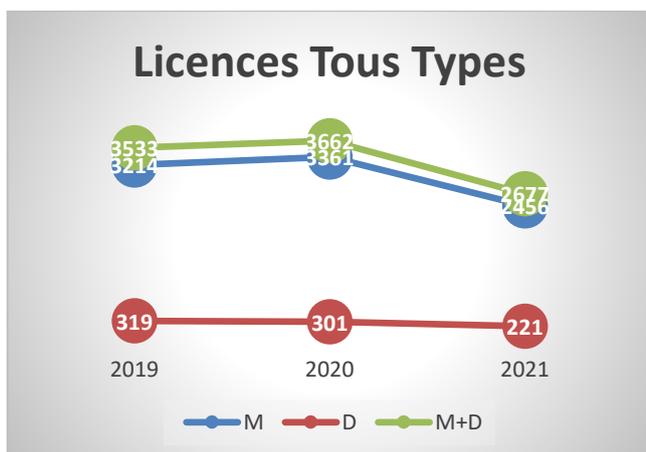
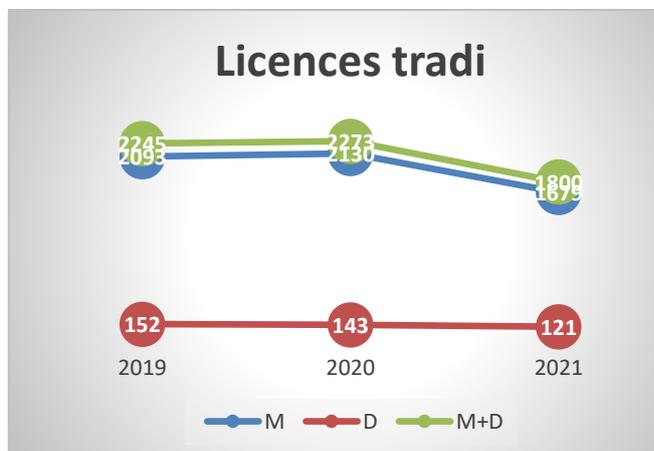
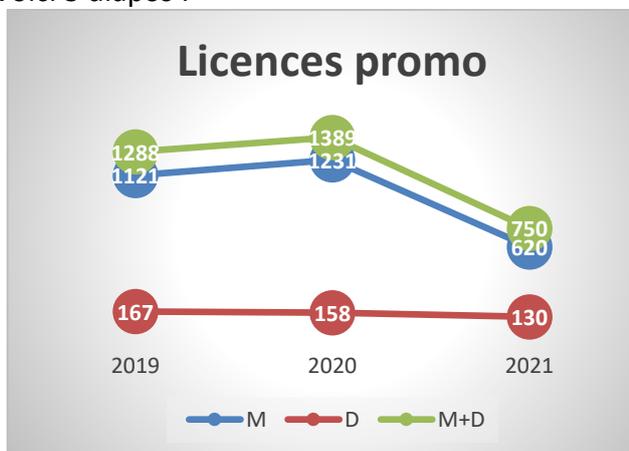
Le Comité a remporté un grand nombre de titres aux Championnats de Bretagne individuels et, pour le championnat par équipes, nous avons la montée de Thorigné-Fouillard en PRO A messieurs et du CPB Rennes en PRO B dames. C'est du jamais vu en Ille et Vilaine.

Après mon intervention, je laisserai la parole à Sébastien THOMAS qui vous communiquera des renseignements pour cette saison.

Michel va vous faire un compte-rendu complet des résultats.

2°) Les licences :

Nous étions à 3662 licenciés en 2020, à 2677 en 2021 et nous sommes à 3392 licenciés en 2022. Voici 3 diapos :



Annexe 1 : Allocution d'ouverture et Rapport Moral

La 1^{ère} sur les licences promo qui deviennent licences loisirs :

- Nous avons perdu 46% de licenciés entre 2020 et 2021

La 2^{ème} les licences traditionnelles qui deviennent licences compétitions :

- Nous avons perdu 20.81%

La 3^{ème} sur la totalité des licenciés :

- Nous étions à moins 26.90%

Par rapport à 2019-2020, année de référence, nous sommes à un peu moins de 8% (7.96%).

Je tenais à remercier la Ligue qui en mettant sa part licence à 0€ pour les jeunes de poussins à cadets et moins 20% pour les autres catégories a permis une reprise des licences importante pour la saison 2021-2022.

C'est un geste de 60 000€ que la Ligue a accordé aux clubs. Ceux du 35 ont gagné 21 000€.

Eric vous donnera plus d'informations lors de son rapport d'activité sur les stats.

3°) Les finances :

Christine vous communiquera les chiffres des finances tout à l'heure, mais je veux souligner 4 choses :

- 1) Pour l'année 2021-2022 nous avons un compte de résultat positif à la suite de la suppression d'un demi-poste de secrétariat et par les actions d'Olivier dans les écoles et les clubs. Merci Olivier...
- 2) Le Conseil Départemental a revu ses barèmes concernant la convention avec les Comités. Nous allons passer de 15 657€ à environ 9 000€ en 2026-2027. Pour éviter une baisse trop rapide, nous avons la garantie d'une subvention octroyée de 85% de la somme par rapport à l'année précédente.
 - Avant, il nous donnait une somme pour :
 - o Les techniciens des Comités et les stages
 - o Le fonctionnement du siège
 - o La location des bureaux de la Maison des Sports
 - Maintenant le Conseil Départemental nous donne :
 - o 1,20€ par licencié
 - o 3€ par club
 - o La location des bureaux de la Maison des Sports
- 3) La Fédération a demandé aux Ligues et Comités de participer au fonctionnement du SPID (à vie) et à la refonte du GIRPE (pendant 2 ans). Cela a été voté en AG donc nous devons donner 0,75€ par licence compétition et loisir. Le calcul est facile cela donne environ 2 500€ par année civile et payable depuis le 1^{er} janvier 2022.

Annexe 1 : Allocution d'ouverture et Rapport Moral

Nous ne répercutons pas cette augmentation sur les licenciés cette saison mais nous serons dans l'obligation de le faire à un moment ou un autre.

- 4) Nous avons eu un peu plus de 10 000€ de l'ANS en 2021. Nous avons reçu 7 700€ en 2022. Les Comités de Bretagne ont fait ce choix de réduire leurs subventions afin de permettre aux clubs de recevoir au moins 1 500€ étant donné l'augmentation des demandes.

4°) Le SPID V2 :

Nous entamons la 2^{ème} année du SPIDV2 et son 1^{er} changement de saison. J'ai remarqué que la remise à niveau s'est bien passée en majorité mais par sur tout.

- Les comptes clubs sur l'espace Monclub ne se sont pas remis à zéro. Si vous consultez le site, les articles standards et règlements de la saison 2021-2022 sont toujours affichés
- L'archivage des résultats par équipes et individuels de la saison dernière ne sont pas accessibles.
- Etc...

Une information : il faut que la personne qui a la gestion administrative du club n'oublie pas de supprimer la permission au dirigeant de club qui mute ou arrête ses fonctions au sein de celui-ci. Pour cela je rappelle qu'il faut un code d'accès individuel et non multiple.

Pour donner suite à l'enquête réalisée par Jean-Luc, dont il vous parlera tout à l'heure, nous allons faire des formations pour les personnes qui le souhaite.

5°) Remerciements :

Pour finir je tiens à remercier :

- ✓ Olivier qui s'est beaucoup investi pour relancer le ping au sein des clubs et des écoles.
- ✓ Isabelle qui a remplacé au pied levé Sonia. Ce n'est pas si simple et je remercie la Ligue d'avoir bien voulu nous mettre à disposition l'une de ses secrétaires à mi-temps. C'est agréable de travailler en pleine intelligence avec nos instances pour le bien du tennis de table.
- ✓ Aux membres du Comité directeur et du bureau directeur qui font, comme toujours, un travail remarquable.
- ✓ Et enfin un grand merci au personnel du C.D.O.S, du Conseil Départemental et de la Ligue qui sont toujours prêts à nous aider.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite, une bonne saison 2022/2023.

Jacques SORIEUX
Président du CDTT35

Annexe 2 : Rapport financier

Bonjour tout le monde !

Comme à l'accoutumé, je vais donc vous présenter les comptes du Comité que vous avez reçu, mi-août, par mail.

Petit rappel habituel : le compte de résultat retrace l'activité financière pour l'année sportive, 2021/2022, et le bilan, lui, correspond à la situation financière, toutes saisons confondues, à une date précise, ici le 30 juin 2022.

Nous allons donc, commencer par le compte de résultat.

LE COMPTE DE RESULTAT :



Compte de Résultat - Résultat

	du 01/07/2021 au 30/06/22 30 mois	du 01/07/2020 au 30/06/21 30 mois	Variations	
Produits d'Exploitation				
Ventes & Locations				
Ventes STT + ventes & location diverses	4982.58	2763.73	2218.85	
Magn	3670.58	4880.88	-3107.58	
Interventions diverses	8626.40	1849.25	6777.25	
Locations diverses				
Subventions				
- Conseil Départemental	14628.28	25657.88	-11029.60	
- CNADA				
- CDD				
- CDDJ, FTT	3840.00	1251.83	2588.18	
- AAS	18478.00	3187.88	15290.12	
Autres Produits				
- Licences, Affiliations	135706.57	136585.88	-79.31	
- Engagements Compétitifs	18108.98	14184.58	3924.40	
- Divers (Ping Pong Mag...)		219.88	-219.88	
- Revenus STT par Mutations	753.00	930.88	-177.88	
- Divers Méritaires	2114.58	1117.88	996.70	
Produits Financiers	957.18	743.87	213.31	
Produits Exceptionnels				
- Aide STT suite à Covid		7682.75	-7682.75	
- Aide STT suite à Covid	2487.00	5726.55	-3239.55	
Arnières	218.98		218.98	
Produits Divers				
Total des Produits	254464.48	168843.13	85621.35	
Contributions Volontaires				
Bénévoles				
Total des Charges		199562.71	175426.02	
Contributions Volontaires				
Personnel Bénévole		19275.82	17506.02	1769.80
Total		218838.53	212919.79	5918.74
Résultat d'exploitation		4901.77	3528.36	1373.41
Charges d'Exploitation				
Charges de Personnel				
Personnel Exécutif				
Autres Charges				
- Licences, Affiliations	93477.98	88298.40	5179.58	
- Engagements Compétitifs	4452.58	4553.38	-100.80	
- Financement SMD & SMDP (SD à FTT)	1358.00		1358.00	
- Divers	2381.78	217.83	2163.95	
Charges exceptionnelles				
- Charges Exceptionnelles (COVID)		8881.88	-8881.88	
- Subventions aux Bénévoles	2157.18	1429.28	727.90	
Total des Charges	199942.74	106443.22	93499.52	
Produits Exceptionnels				
Personnel Bénévole				
Total	18175.82	17586.81	5789.01	
Résultat d'exploitation	4901.77	3528.36	1373.41	

Assemblée Générale 2021-2022

Enfin la situation s'est débloquée, oublions les deux dernières saisons, place aux championnats ...

Grace aux aides financières non prévues il y a un an, la démission de Sonia, les interventions dans les clubs d'Olivier, et malgré une baisse du nombre de licenciés, nous avons réalisé un bénéfice de 4901.77 € pour la saison 2021/2022.

Tout d'abord les produits d'Exploitation, que l'on appelle aussi "Recettes" :



Compte de Résultat - Recettes

		du 01/07/21 au 30/06/22 (12 mois)	du 01/07/20 au 30/06/21 (12 mois)	Variations
Produits d'Exploitation	<u>Ventes & Locations</u>			
	Ventes 35TT + ventes & locations diverses	4982.59	2763.73	2218.86
	Stages	1672.50	4980.00	-3307.50
	Interventions diverses	8826.40	1849.15	6977.25
	Locations diverses			
	<u>Subventions</u>			
	- Conseil Départemental	14820.20	15657.00	-836.80
	- CHASEA			
	- CND5	1845.01	1255.63	589.38
	- CDOS, FFTT	10370.00	5187.00	5183.00
	- ANS			
	<u>Autres Produits</u>			
	- Licences, Affiliations	135726.37	136505.80	-779.43
	- Engagements Compétitions	19539.95	14384.10	5155.85
	- Divers (Ping Pong Mag ...)		219.00	-219.00
	- Reversements LBTT sur Mutations	765.00	930.00	-165.00
	- Dons en nature	3313.33	1137.95	2175.38
	Produits Financiers	957.19	743.87	213.32
	<u>Produits exceptionnels</u>			
	- Aide FFTT suite à Covid		7602.75	-7602.75
- Aide LBTT suite à Covid		5726.15	-5726.15	
Amendes	1487.00		1487.00	
Produits Divers	158.94		158.94	
	Total des Produits	204464.48	198942.13	5522.35
<u>Contributions Volontaires</u>				
Bénévolat	19275.82	17506.02	1769.80	
	Total	223740.30	216448.15	7292.15



Assemblée Générale 2021-2022

Quelques variations sur les produits :

Les ventes & Locations sont un plus importante, car l'année passée, nous n'avions pas facturé le 35 TT Info.

Concernant les stages, Olivier a dispensé les cinq regroupements, pour le CST, mais n'a organisé que des stages « initiateur », un en juillet, et l'autre en septembre 2021

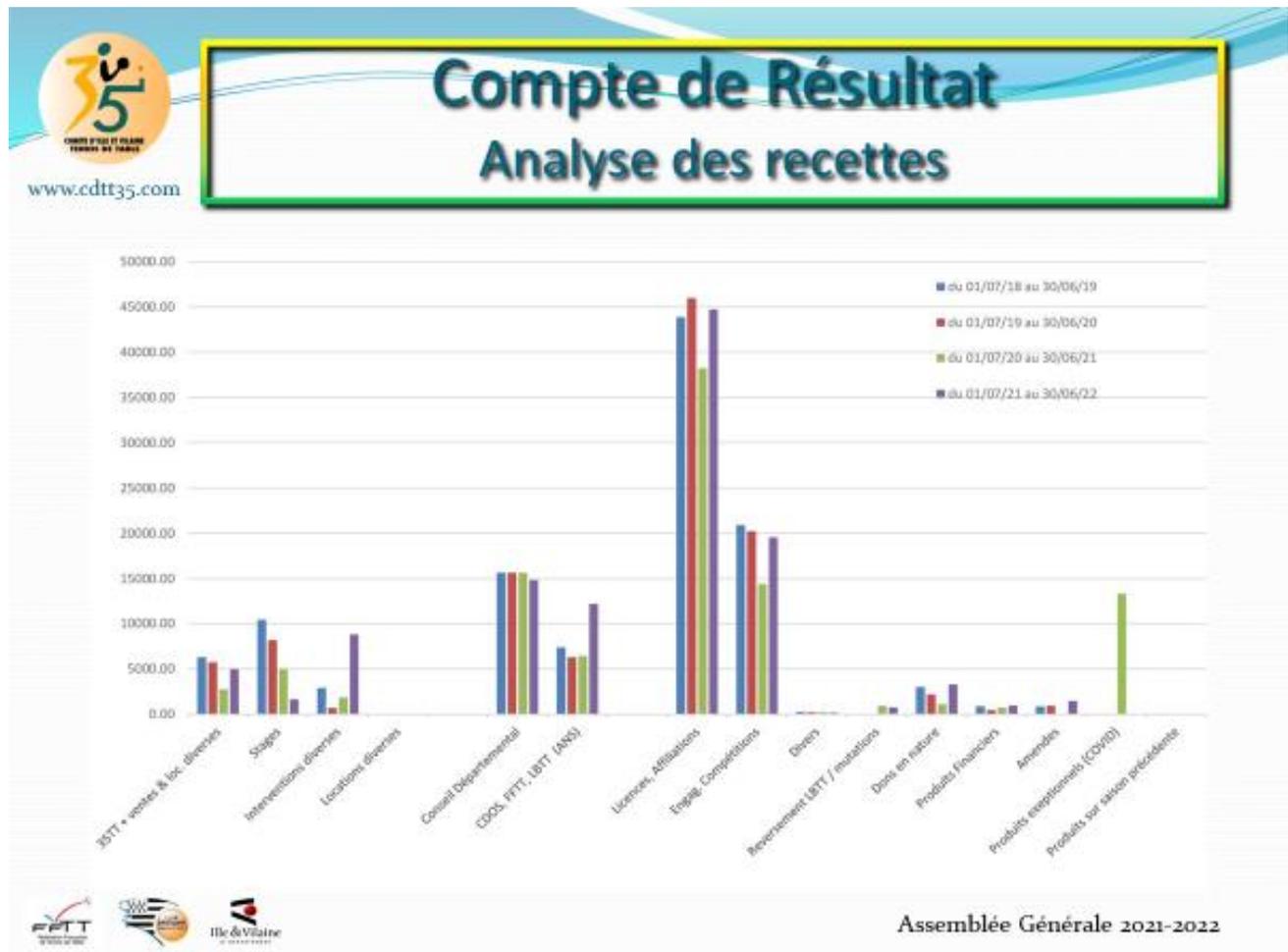
Cependant, il y a eu beaucoup + d'interventions de facturées : suite au décès soudain de l'animateur sportif du CPB, ce club nous a sollicité afin qu'Olivier, intervienne auprès des joueurs. Cette prestation a été facturée : 6 566.60 €, Cette action est exceptionnelle, et ne sera pas reconduite en 2022/2023. Il est aussi intervenu, à Vern, à Guignen, à Chantepie et à l'Ecole de Montgermont.

- Les subventions :
 - Concernant la subvention du Conseil Départemental, le montant diminue, et va diminuer les saisons prochaines, je vais vous en parler un peu plus tard.
 - Pour la ligne : CDOS – FFTT, cela correspond à l'animation à la Prison de Vezin,
 - Pour l'ANS, une aide à la reprise de l'activité sportive de 2000 €, nous a été accordée.

Annexe 2 : Rapport financier

- Les autres Produits :
 - Le montant des licences et affiliations est moins important qu'en 2021/2022, car la ligue a décidé de ne pas facturer leur quote part, concernant les licences jeunes des catégories « poussins » à « cadets »
 - Les droits d'engagements se rapprochent de ceux de 2019/2020, l'année passée la variation était de -5847 €, et là, nous avons une variation de + 5155 €.
 - Nous retrouvons le remboursement de 15 € par mutation que nous verse la Ligue. Donc 765 €, cette saison,
 - + de "dons en nature", certains de nos bénévoles ayant choisi de faire dons de leurs frais kilométriques, ont fait plus de déplacements cette saison, ils ont pu se remettre au travail ...
 - Plus d'aide FFTT et LBTT suite à la COVID
 - Pour les amendes, on ne peut pas savoir à l'avance si vous serez de bons élèves, mais cette année, ce n'est pas mal pour nos finances.
- Le Bénévolat : Comme les années passées, nous le valorisons, afin de communiquer aux Instances, comme le Conseil Départemental, par exemple, la somme que nous aurions besoin, si nous n'avions pas de bénévoles.

Maintenant, voici le graphique récapitulatif des recettes :



Pour 2021/2022, il faut regarder la colonne la plus à droite en violet.

Je vous rappelle, comme les saisons passées, afin d'avoir un graphique plus détaillé, qu'en ce qui concerne les licences et affiliations, je n'y ai intégré que la partie départementale.

Maintenant...

LES CHARGES D'EXPLOITATIONS ou Dépenses



Compte de Résultat - Dépenses

		du 01/07/21 au 30/06/22 (12 mois)	du 01/07/20 au 30/06/21 (12 mois)	Variations
Charges d'Exploitation	Fournitures Administratives	1827.27	1704.41	122.86
	Loyers Immobiliers	10764.97	10518.55	246.42
	Loyers Photocopieur + Dépassement Photocopies	4520.15	4353.80	166.35
	Fournitures Sportives	1935.98	1045.52	890.46
	Frais de Stage - PST		3280.00	-3280.00
	Frais d'Arbitrage	2045.00	85.00	1960.00
	Frais "Intervention Prison"	1345.00	717.50	627.50
	Frais PST	3747.80		3747.80
	Challenge FEJ	1998.00		1998.00
	3 € versés aux clubs pour organ.	1137.00	108.00	1029.00
	Récompenses	1827.98		1827.98
	Frais déplacements Bénévoles	5149.11	1499.80	3649.31
	Frais déplacements Salariés	2032.15	507.60	1524.55
	Repas Divers	3385.52	1068.40	2317.12
	Affranchissements	439.70	332.08	107.62
	Frais Téléphone & Internet	960.40	971.33	-10.93
	Autres charges diverses	2860.19	2612.03	248.16
	Impôts & Taxes	643.22		643.22
	Salaires	33198.76	22583.03	10615.73
	Charges du Personnel	6840.58	435.34	6405.24
	Personnel Extérieur	8963.60		8963.60
	<u>Autres Charges</u>			
	- Licences, Affiliations	93477.98	98298.60	-4820.62
	- Engagements Compétitions	4451.50	4553.90	-102.40
	- Financement SPID & GIRPE (dû à FFTT)	1250.00		1250.00
- Divers	2203.75	237.02	1966.73	
<u>Charges exceptionnelles</u>				
- Charges Exceptionnelles (COVID)		38682.58	-38682.58	
Dotations aux Amortissements	2557.10	1819.28	737.82	
Total des Charges	199562.71	195413.77	4148.94	
<u>Contributions Volontaires</u>				
Personnel Bénévole	19275.82	17506.02	1769.80	
Total	218838.53	212919.79	5918.74	



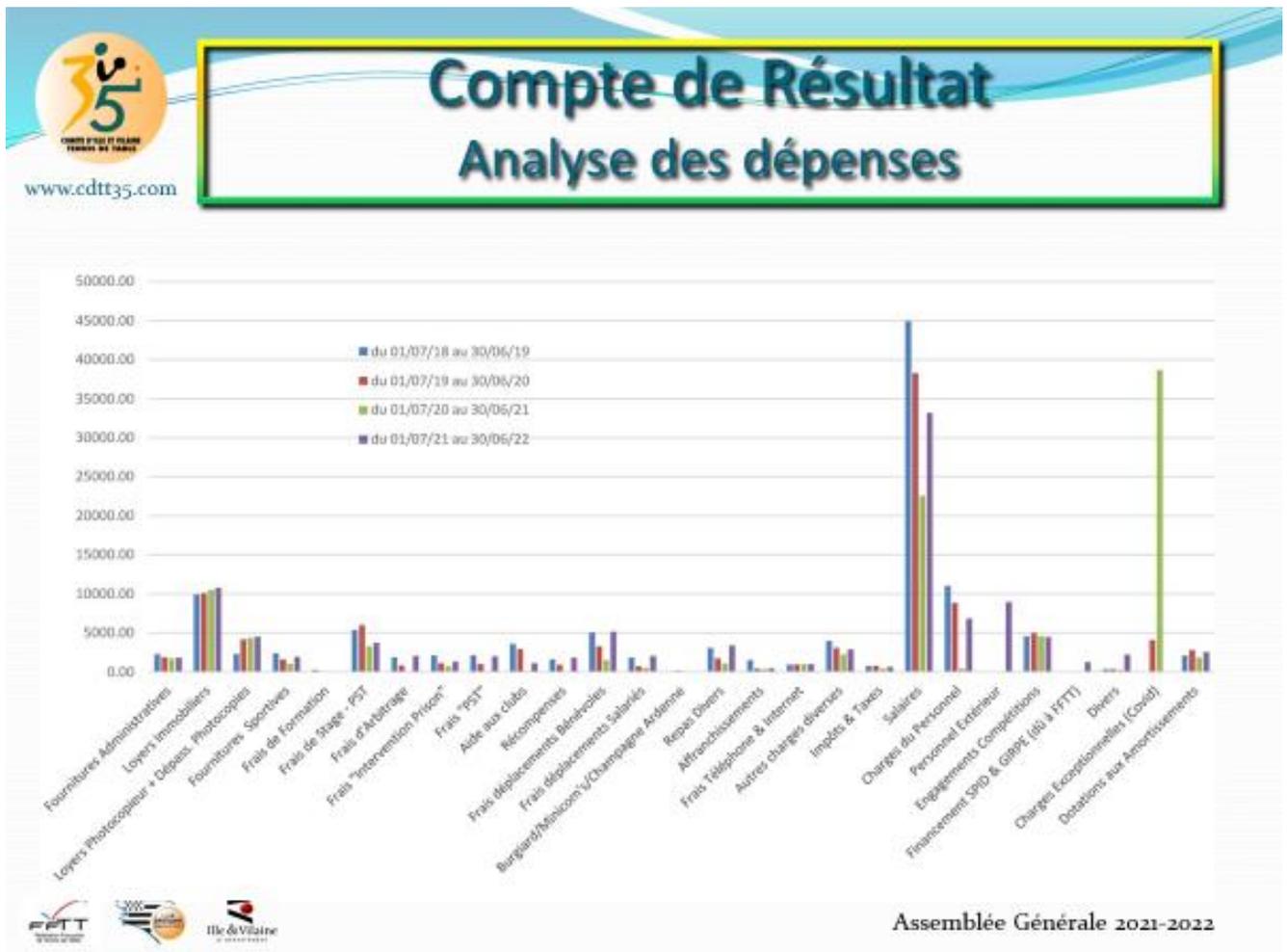
Assemblée Générale 2021-2022

Là, comme pour les produits ... + de variations à signaler par rapport à la saison 2020/2021, suite à la reprise de l'activité.

- + de frais d'arbitrage,
- Nous avons redistribué les sommes fin juin pour le Challenge FEJ
- Bien sûr nous avons reversées dans le cadre les 3€ par table aux clubs lors des organisations
- Les récompenses ont été distribuées
- Les frais de déplacements et de frais de restauration des bénévoles et d'Olivier, ont bien sûr été dépensés
- Concernant le poste des salaires : Par rapport à 2020/2021, la variation est de 10615 €, malgré le fait que Sonia ait démissionné à l'automne dernier. Cela s'explique par le fait que l'année dernière, une grosse partie des salaires avait été prise par l'état, comme Olivier et Sonia était en « chômage partiel ».
- Pour les licenciés, cela « regrippe », doucement ...
- L'année passée, dans les charges exceptionnelles, nous retrouvons les aides, du Comité, de la Ligue et de la Fédération, qui n'ont pas été reportées cette saison.

Annexe 2 : Rapport financier

Voici maintenant le graphique correspondant aux dépenses :

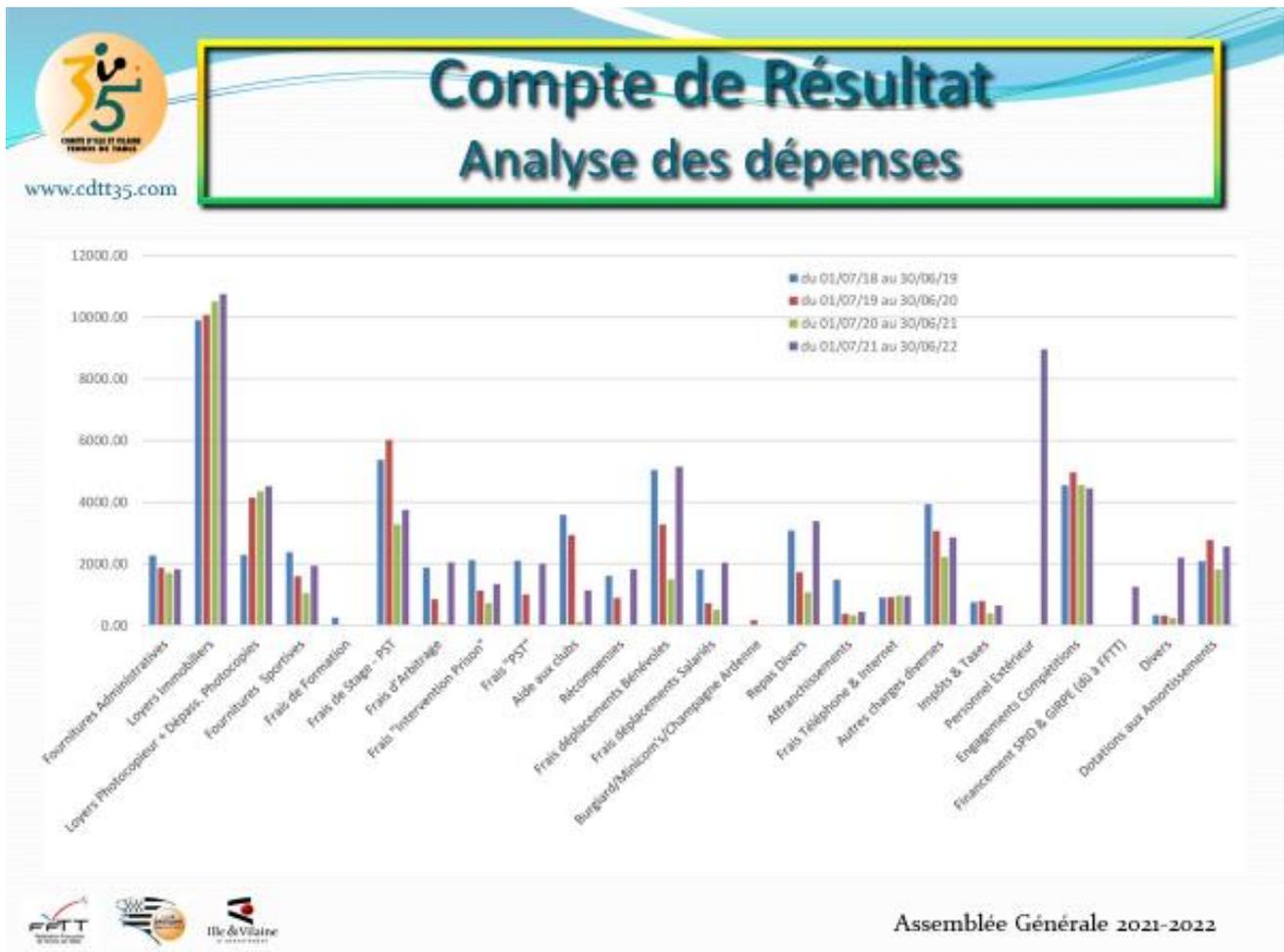


Comme précédemment, je vous propose de regarder les colonnes violettes à droite pour 2020/2021 et de les comparer aux saisons passées.

Les postes les plus onéreux sont les salaires, avec leurs charges, ainsi que l'aide COVID, qui avait été accordée la saison passée.

Annexe 2 : Rapport financier

Aussi pour une meilleure lecture, je vous ai refait le graphique sans ces éléments :



Bien, j'en ai fini avec cette partie. J'avais suspendu, la présentation les deux dernières années, à ce stade de mon rapport d'activité, Je vous présente maintenant le Résultat Analytique de la saison, qui, à mon sens est le plus intéressant.

Donc, nous allons reprendre les bonnes habitudes ...

RESULTAT ANALYTIQUE DE LA SAISON

Comme les deux dernières années ont été très compliquées, les comparaisons ne sont pas possibles avec celle de 2021/2022, aussi, j'ai repris les résultats des 7 dernières années, et je vais vous présenter les résultats analytiques des différentes compétitions. Je vous rappelle que l'ensemble des frais, de déplacement, de restauration, d'arbitrage, de récompenses, de « salaires » (lorsqu'Olivier est sollicité sur une compétition, comme ici le Circuit des Jeunes) sont présent en compte dans cette comptabilité analytique pour chacun des postes. :

Du côté des adultes :



www.cdt35.com

Le côté "Sportif"

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020 2020/2021	2021/2022
Champ 35 Individuel	-594.33	-258.44	-795.13	-689.47	-450.43		-1287.68
Champ /Equipes Vétérans	146.45	141.30	34.36	117.37	106.03		280.50
Champ/Equipes Libre et Corpo	5872.94	5082.66	4802.14	4290.47	4266.85		1435.84
Coupe Corpo	75.40	138.00	187.20	153.40	120.00		72.00
Coupe Vétérans	-22.89	-50.86	-44.49	-8.31	-11.55		39.21
Critérium Fédéral	1068.41	869.34	-40.14	768.86	582.15		616.50
Féminines	-262.49	-251.33	-257.65	-160.70	-188.93		-364.52
Finale / Cit	82.68	381.62	468.66	720.51	831.93		831.57
Champ 35 Vétérans	133.31	99.00	51.25	208.34	103.56		56.29
							1679.71



Assemblée Générale 2021-2022

Comme vous le voyez, les différents championnats s'équilibrent avec un bénéfice de près de 1700 €, vous trouverez, peut-être, qu'il y a un gros écart concernant les championnats par équipes Libres et Corps, avec les saisons passées, mais cette différence, est dû au fait que Sonia ventilait ses heures de saisie, sur le poste Fonctionnement, et non championnat par équipes, alors que là, nous avons pris en compte 65 % du temps passé par Isabelle pour la saisie de ces feuilles de match.

Annexe 2 : Rapport financier

Pour les compétitions et organisations touchant les jeunes :



Du côté des "Jeunes"

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020 2020/2021	2021/2022
Champ /Équipes Jeunes	374.08	688.27	556.47	220.01	434.96		596.53
Circuit Jeunes	-46.44	-189.99	-229.07	378.62	-1160.55		-1517.01
Critérium des Jeunes / Challenge Jeunes 35	-277.06	-351.08	-427.76	-312.51	-63.41		2.69
Challenge FEJ	-2566.88	-3225.48	-3215.81	-2854.38	-2098.62		-3153.26
Interclubs	186.06	49.05	302.04	92.55	-21.62		-151.22
							-4222.27



Cela nous montre que nous dépensons plus pour les actions jeunes.

Je ne vais pas m'éterniser sur cette comptabilité analytique, car il y a encore beaucoup de point à évoquer ...

Annexe 3 : Bilan Financier

Donc, nous allons passer au BILAN



Bilan

www.cdt35.com

BILAN du 01/07/21 au 30/06/22									
ACTIF					PASSIF				
Actif Immobilisé		Brut	Amort.	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21	Capitaux Propres		Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
Matériel Informatique	9793.34	9313.58	479.76	1300.39	Résultat de l'exercice	4901.77	3528.36		
Matériel Audio/Vidéo	809.76	809.76			Organismes Sociaux	1342.09	1275.53		
Actif Circulant	Clubs	6998.01		6998.01				145.56	27615.00
	Clients Divers				100.00				25739.28
	FFTT	413.13							153.57
	CDOS								
	Disponibilités								
	- CMB - Compte C								
	- CMB - Com								
	- CMB - C								
	- CMB								
	- C								
- Tr									
Produit Charges									
capitaux						Report à Nouveau	69194.24	65665.88	
						Résultat de l'exercice	4901.77	3528.36	
									690.34

Nous retrouvons, dans les capitaux propres, le bénéfice de 4901.77 € ainsi que le report à nouveau qui augmente puisque comptablement, nous intégrons le résultat positif de la saison passée, de 3528.36 € ...

Donc, nous allons commencer par l'actif :



Bilan - Actif

ACTIF						
Actif Immobilisé		Brut	Amort.	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21	
		Matériel Tennis de Table	23642.06	18577.22	5064.84	4664.03
	Matériel Informatique	9793.34	9313.58	479.76	1100.39	
	Matériel Audio/Vidéo	809.76	809.76			
Actif Circulant	Clubs	6998.01		6998.01		
	Clients Divers				100.00	
	FFTT	413.13		413.13	227.50	
	CDOS	632.22		632.22	263.01	
	<u>Disponibilités</u>					
	- CMB - Compte Courant	2074.89		2074.89	1889.46	
	- CMB - Compte Courant pour virt clubs	2.92		2.92	855.82	
	- CMB - Livret LAEP	31026.19		31026.19	21.11	
	- CMB - Livret Bleu	76500.00		76500.00	64414.46	
	- CMB Trésopro				60000.00	
- Intérêts Courus	352.46		352.46	330.26		
	Produit à recevoir	6991.70		6991.70	1060.07	
	Charges constatées d'avance	757.63		757.63	2404.23	
				131293.75	137330.34	



Assemblée Générale 2021-2022

Tout d'abord, sur le document que je vous ai envoyé, j'ai fait une petite erreur de libellé ... au lieu de « Charges à répartir sur plusieurs exercices », il fallait mettre : « Produit à recevoir », voilà ce qui arrive quand on fait des « copier/coller »

Donc, dans l'actif Immobilisé, nous avons fait l'acquisition de 9 tables de marques, avec marqueurs, + un robot, que vous pouvez emprunter gratuitement si vous le souhaitez, pour cela, il faut voir avec Olivier.

Dans l'actif circulant :

Peu d'argent, (entre guillemets) "dehors" ; sachant que la dernière facture du CPB, pour les interventions d'Olivier d'à peu près 4600 €, n'avait été envoyée que fin juin. Donc, merci à vous tous, pour vos règlements de fin d'année qui arrivent dans les temps, et qui me permettent de clôturer la saison dans de bonnes conditions.

Pour les autres disponibilités :

- Les deux comptes chèques additionnés donnent une somme d'un peu plus de 2070 €
- Les deux livrets, nous permettent d'avoir près de 107500 € de disponibilités.
- Nous avons dû solder le compte Trésopro, qui nous rapportait beaucoup plus que les deux autres livrets, le CMB, n'ayant pas reconduit ce type de placement.

Annexe 3 : Bilan Financier

- Pour les intérêts courus, ce sont les intérêts, qui n'ont pas encore été versés par le CMB, mais qui concernent le premier semestre 2022, concernant les comptes de placement

Les « fameux » Produits à recevoir, c'est une estimation de la subvention que nous allons recevoir du Conseil Départemental pour le premier semestre 2022. Et dans les Charges Constatés d'avances, on retrouve les factures payées sur 2020/2021 mais qui concernent les prochaines saisons, comme les fanions, l'hébergement du site internet, par exemples.

Le passif maintenant :



Bilan - Passif

www.edtt35.com

PASSIF			
Capitaux Propres		Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
	Report à Nouveau		69194.24
	Résultat de l'exercice	4901.77	3528.36
Dettes	Organismes Sociaux	1342.09	1275.53
	<u>Autres Organismes</u>		
	LBTT	46445.56	27615.00
	Clubs		25739.28
	Conseil Départemental	3616.09	3513.52
	Fournisseurs	171.95	451.57
	Charges à payer		238.70
	Produits constatés d'avance	5622.05	9302.50
		131293.75	137330.34

FFTT, Ile de Vitraine, Assemblée Générale 2021-2022

Peu de choses à dire, sinon :

- Que le solde au profit de la Ligue va être versé prochainement.
- Les Organismes sociaux, le Conseil Départemental, et les fournisseurs ont été réglés cet été.
- Les produits constatés d'avance, correspondent aux virements que les clubs ont réalisé sur 2021/2022, mais qui concerne 2022/2023.



Assemblée Générale du 5 Septembre 2021

Très IMPORTANT !!

Si vous rencontrez des difficultés financières, lors de la saison, contactez nous.

Nous sommes là, aussi pour cela. N'attendez pas que l'on vous appelle.

Et surtout, merci de répondre aux mails de relance que pourrait éventuellement vous envoyer, Sonia.



Assemblée Générale 20202021

Réclamer de l'argent n'est pas une tâche agréable, donc, je renouvelle, merci de nous répondre.

Voilà, j'en ai fini pour cette partie.

Alain GUENET
7 Rue du pré perché
35000 – Rennes

Rennes le 30/08/2022

C D T T 35

**RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES
ANNEE 2021 -2022**

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Le Président du Comité Départemental 35 de Tennis de table m'ayant confié la vérification des comptes de votre Association, c'est avec diligence que je me suis acquitté de cette tâche ce jour le 30 Août 2022.

Je le remercie de la confiance qu'il a bien voulu m'accorder.

Le président Jacques SORIEUX et la trésorière Christine CARIOU, ont mis à ma disposition tous les documents comptables, les pièces justificatives ainsi que les relevés bancaires ouverts au nom de l'association nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Je tiens à remercier, à nouveau, tout particulièrement votre trésorière pour la présentation nette et précise des comptes.

*Sur la base des contrôles, sondages et analyses effectués, j'atteste que les comptes et documents qui vous sont présentés à cette assemblée, laissant apparaître un résultat net positif de **4 901.77€** (quatre mille neuf cent un euros et soixante-dix-sept centimes) sont sincères et réguliers, et qu'ils donnent une image fidèle de la situation comptable et financière de l'Association à la clôture de cet exercice,*

Ce constat établi, rien ne s'oppose à l'approbation des comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés.

*Le vérificateur aux Comptes
Alain Guénet*



LE BUDGET PREVISIONNEL

Avant d'aborder le prévisionnel, comme d'habitude, nous allons observer le poste des subventions reçues :



Subventions reçues

www.cdt35.com

Subventions reçues depuis la saison 2010/2011

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Conseil Général	12837.59	16978.46	19452.60	18918.79	18533.43	18466.56	19278.27	17171.60	15657.00	15657.00	15657.00	14820.20
CNASEA	8490.89	4120.27	1913.92	1786.83	2599.00	1834.25	865.00	168.75				
Ville de Rennes	8280.00	7500.00	2500.00									
CNDS	17580.00	14431.00	10785.00	7350.00	4000.00	5800.00	5000.00	5000.00				
CLE				2000.00	3500.00	3200.00	3200.00	3600.00				
ANS - PST									5225.00	4670.00	5187.00	10370.00
LBTT						2000.00						
	47488.48	43029.73	34651.52	30055.62	28632.43	31280.81	28343.27	25940.35	20882.00	20327.00	20844.00	25190.20

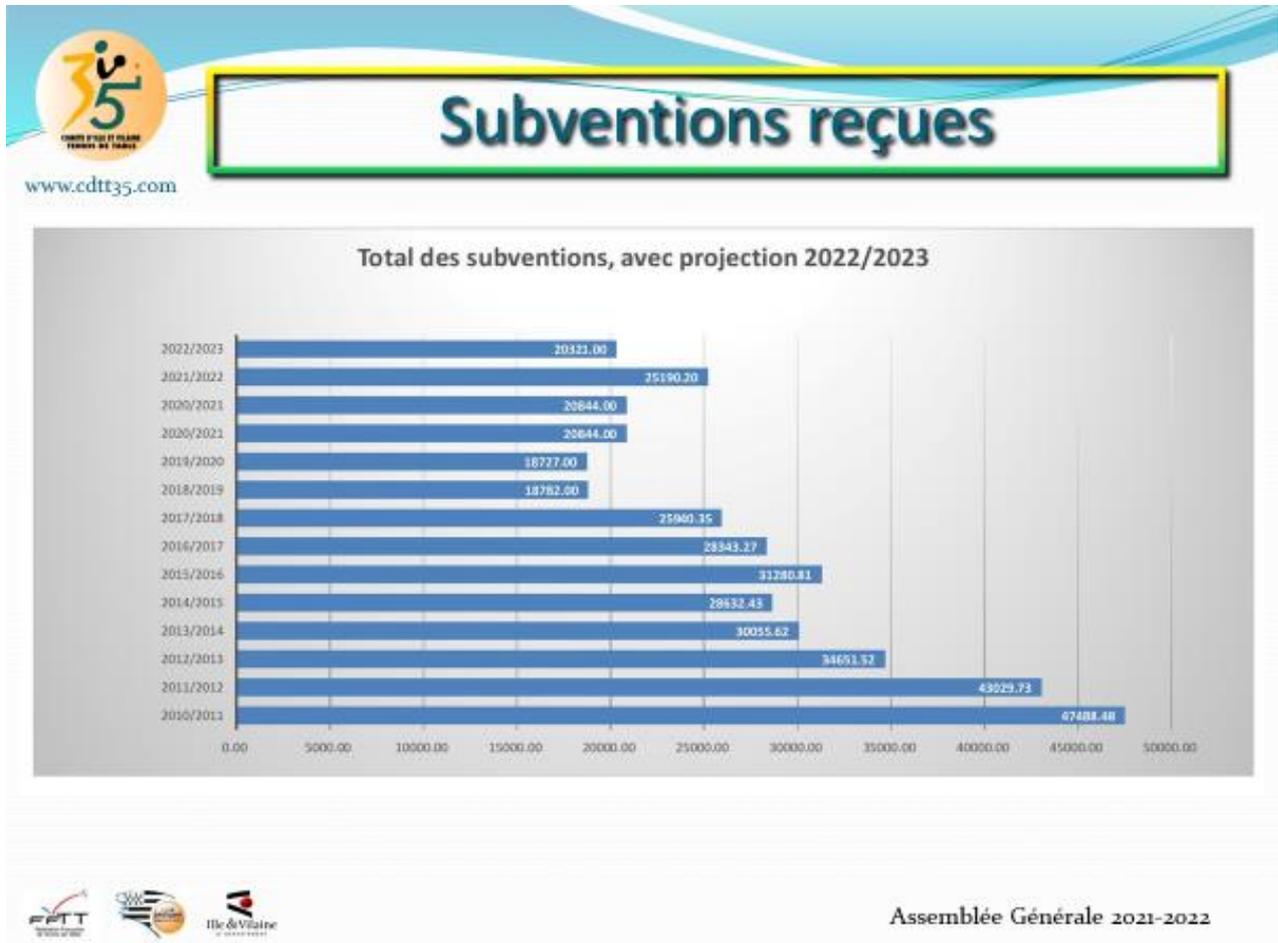


Assemblée Générale 2021-2022

Un peu plus de 4300 € en +, par rapport à la saison passée, dû aux 2000 € reçus, pour la relance de l'activité et grâce aux nombreux dossiers que Jacques a rempli auprès de l'ANS.

Annexe 5 : Budget prévisionnel

Je vous ai fait un autre graphique reprenant l'ensemble des subventions, avec une projection des subventions pour 2022/2023, je n'ai pas inclus, celles concernant l'action en milieu carcéral, car l'argent reçu est immédiatement redonné.



Pour 2022/2023, nous sommes certains de recevoir, concernant l'ANS, la somme de : 7761 €, qui nous a été versée en juillet dernier, maintenant, il faut faire les actions pour garder cet argent.

Comme vous le constatez, presque 5000 € en moins de subvention pour la saison prochaine. Nous avons décidé, comme nous avons fait des résultats positifs, ces dernières saisons, de « geler » la tarification des licences, pour la part Comité, ainsi que l'ensemble des droits d'engagements pour 2022/2023.

Nous serons amenés, certainement, pour 2023/2024, à augmenter nos prix

Annexe 5 : Budget prévisionnel

Concernant la subvention versée par le Conseil Départemental, nous ne l'avons toujours pas reçue pour 2022, mais nous savons que le budget est voté. Aussi j'ai fait une simulation, à partir des nouvelles dispositions qui étaient prise en compte par la nouvelle convention qui a été signée ...



Subventions reçues

Evolution de la subvention du Conseil Départemental pour les saisons prochaines

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027
Conseil Général							
- Fonctionnement	1380.00						
- Stages	3777.00						
- Emploi	6000.00						
Total avec - 15% tous les ans	11157.00	9483.45	8060.93	6851.79	5824.02	4950.42	4207.86
Loyer	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00	4500.00
Montant de subvention dégressif	15657.00	13983.45	12560.93	11351.79	10324.02	9450.42	8707.86

Assemblée Générale 2021-2022

Un nouveau système de calcul a été proposé, plus de prise en charge pour les stages, ni pour l'emploi d'Olivier ... Pour le fonctionnement, une somme de 1.20 € par licencié et 3.00 € par club, sera distribuée. Nous conservons aussi l'aide pour le règlement du loyer des bureaux du Comité.

Comme nous devons toucher pour cette année la somme d'environ 4100 € pour le fonctionnement, à laquelle s'ajoutait les 4500 €, pour l'aide au loyer, ce qui ne faisait plus que 8700 € ; et afin que le Comité puisse s'adapter à ces nouvelles dispositions, le Conseil Départemental, nous garantit, que la subvention octroyée, sera calculée, afin qu'elle ne soit pas inférieure à 85% de la somme de l'année précédente (hors aide pour les loyers).

Donc, si nous avons bien compris, Jacques et moi, leurs calculs, nous devrions arriver en 2026/2027, avec les critères actuels, pour recevoir le minimum, qui sera versé au Comité.

Annexe 5 : Budget prévisionnel

Donc, maintenant, voilà le prévisionnel :



Budget Prévisionnel

Budget Prévisionnel - période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Charges d'Exploitation	Fournitures Administratives	1850.00	Produits d'Exploitation	Ventes & Locations	
	Loyers Immobiliers	10800.00		Ventes 35TT + ventes & locations diverses	5000.00
	Loyers Photocopieur + Dépassement Photo	3140.00		Stages	2000.00
	Fournitures Sportives	2000.00		Interventions diverses	2500.00
	Frais de Stage - PST	3747.00			
	Frais d'Arbitrage	2045.00		<u>Subventions</u>	
	Frais "Intervention Prison"	1500.00		- Conseil Départemental	13275.00
	Challenge FEJ	2000.00		- CDOS, FTT	1500.00
	3 € versés aux clubs pour organ.	1100.00		- ANS	7761.00
	Récompenses	1800.00		<u>Autres Produits</u>	
	Frais déplacements Bénévoles	5000.00		- Licences, Affiliations	144700.00
	Frais déplacements Salariés	3000.00		- Engagements Compétitions	19500.00
	Repas Divers	3300.00		- Reversements LBTT sur Mutations	700.00
	Affranchissements	500.00		- Dons en nature	3000.00
	Frais Téléphone & Internet	1000.00		Produits Financiers	900.00
	Autres charges diverses	2954.00		Amendes	1000.00
	Impôts & Taxes	650.00		Produits Divers	150.00
	Salaires	21000.00			
	Charges du Personnel	9700.00			
	Personnel Extérieur	10000.00			
<u>Autres Charges</u>					
- Licences, Affiliations	103700.00				
- Engagements Compétitions	4500.00				
- Financement SPID & GIRPE (dû à FTT)	2500.00				
- Divers	2000.00				
Dotations aux Amortissements	2200.00				
	201986.00		201986.00		
Résultat de l'exercice	Equilibré				

Assemblée Générale 2021-2022

Le budget est présenté équilibré.

Pour son établissement, j'ai essayé d'évaluer les charges, et les recettes pour la saison ...
J'ai bien sûr pris en compte l'arrêt de la location du photocopieur, la somme allouée par l'ANS, la somme qui sera versée pour le SPID & le GIRPE à la FTT.

Pour le reste, j'ai fait une « cote mal taillée », comme on pourrait dire ...
Car les saisons se suivent, et nous avons vu, les trois dernières années, qu'un petit virus, peut tout chambouler.

Côté subventions, nous comptons toujours sur les différentes instances dirigeantes, nous espérons qu'elles seront à notre écoute, et souhaitons qu'elles ne nous oublient pas ... Qu'elles comprennent nos préoccupations ... Et que nous avons toujours besoin de leur aide ... Surtout en ces moments difficiles.

Voilà j'en ai terminé.

Je vous remercie pour votre attention et pour votre confiance.

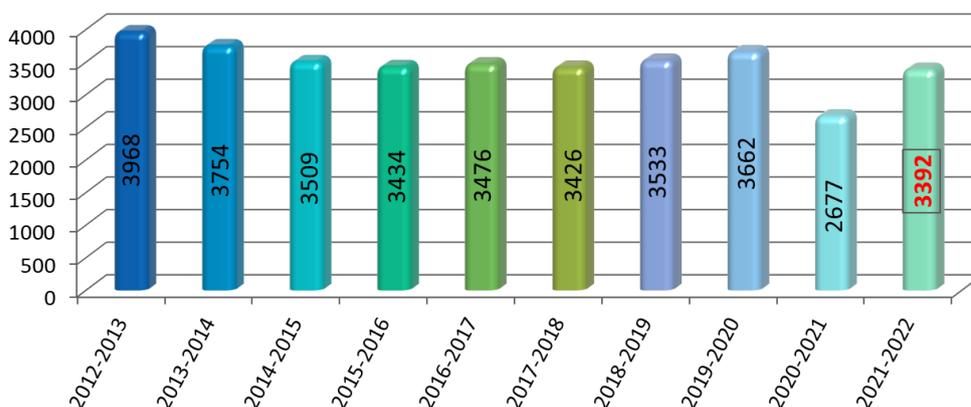
ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2021-2022
Rapport d'activités
Comité d'Ille-et-Vilaine de Tennis de Table
Dimanche 4 septembre 2022

~ ~ ~

La licenciation

Après deux saisons interrompues par suite des différents confinements liés à la COVID-19, la saison qui vient de se terminer a pu tout de même aller à son terme, même si elle a été un peu perturbée début janvier avec quelques restrictions. Cette reprise d'activité a naturellement eu un impact sur la licenciation qui a évidemment subi une nette augmentation par rapport à l'an dernier, mais ne crions pas de joie... En effet, la comparaison avec la saison N-2 (2019/2020) montre que l'on n'a pas atteint les chiffres d'il y a deux ans avec un recul de près de 270 licenciés. On termine ainsi la saison avec 3392 licenciés, répartis en 2096 licences compétitions et 1296 licences loisirs. Le graphique ci-dessous montre par ailleurs que nous sommes en dessous des effectifs des 8 dernières années...

Evolution du nombre de licenciés sur les dix dernières années



Comme l'an dernier, je ne présenterai pas de comparatif par rapport aux autres départements. En effet, le SPID v2 se met progressivement en place et les nouveaux outils qui commencent à apparaître au niveau du site fédéral ne m'ont pas permis d'éditer les statistiques. Celles-ci ne sont en effet valables pour l'instant que pour l'année en cours.

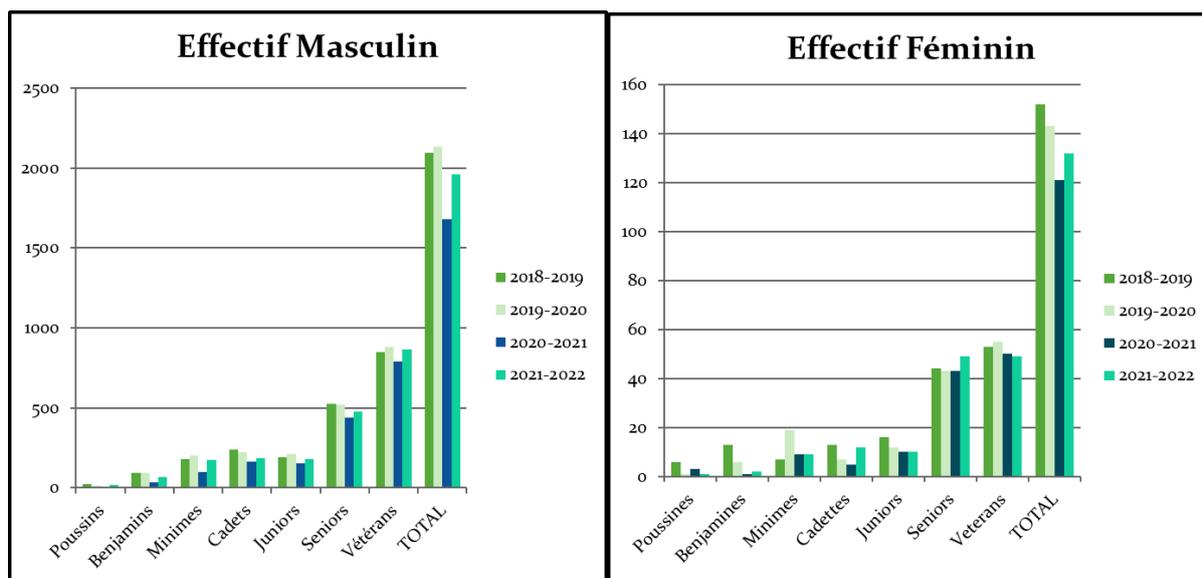
J'en profite par ailleurs pour vous communiquer le moyen d'accéder à ces statistiques à partir du site de la FFTT dont le lien direct est : <http://www.fftt.com/stats/>

Ce nouveau site permet de visualiser de manière graphique le nombre de licences par ligue/département, ainsi que le nombre de clubs. On peut également réaliser des exports à partir du site. Quelques statistiques sont également présentées à la fin de la page.

Comme tous les ans, je vous présente par la suite une analyse plus fine par catégories, vous permettant ainsi de pouvoir analyser l'évolution des effectifs par type de licence et pas sexe.

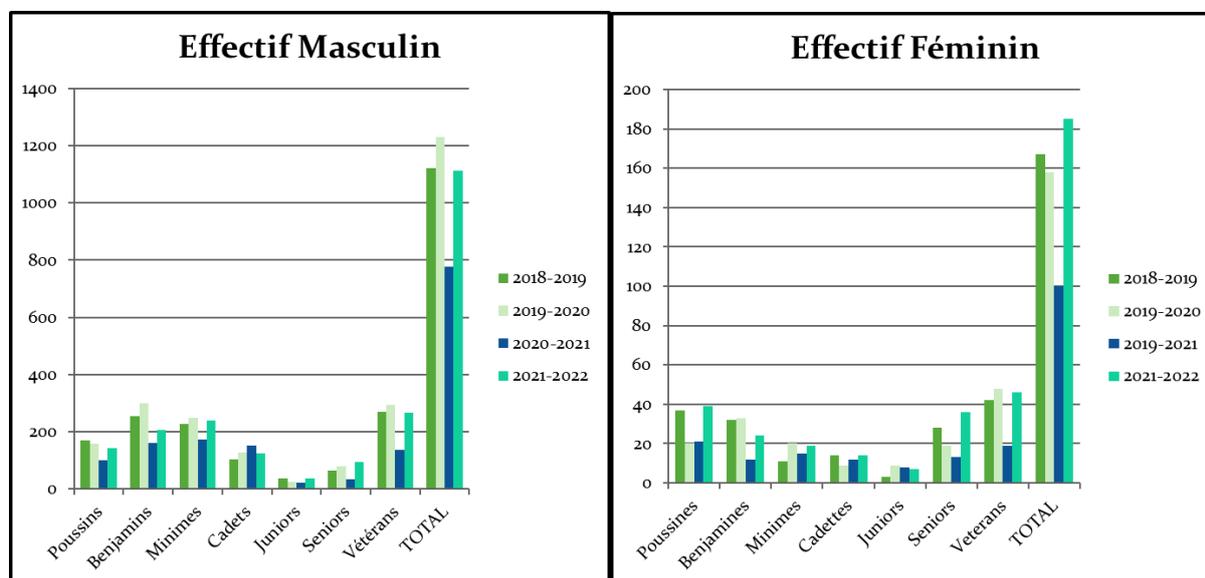
Je ne vais pas m'étendre sur ces statistiques, mais juste mettre en avant la nette diminution (près de 30%) de la catégorie benjamins (que ce soit compétition ou loisir) par rapport à la saison N-2, ce qui paraît logique vu l'absence de formation pendant presque 2 saisons dans les catégories poussins...

Licences compétition



	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Poussins	25	13	5	16	Poussines	6	1	3	1
Benjamins	90	91	36	66	Benjamines	13	6	1	2
Minimes	178	198	97	176	Minimes	7	19	9	9
Cadets	241	221	161	185	Cadettes	13	7	5	12
Juniors	188	210	151	178	Juniors	16	12	10	10
Seniors	523	518	438	474	Seniors	44	43	43	49
Vétérans	848	879	791	866	Veterans	53	55	50	49
TOTAL	2093	2130	1679	1961	TOTAL	152	143	121	132

Licences loisir



	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022		2018-2019	2019-2020	2019-2021	2021-2022
Poussins	171	159	100	144	Poussines	37	20	21	39
Benjamin	254	300	160	207	Benjamin	32	33	12	24
s	226	248	174	240	es	11	20	15	19
Minimes	102	126	151	125	Minimes	14	9	12	14
Cadets	36	25	21	36	Cadettes	3	9	8	7
Juniors	64	78	35	94	Juniors	28	19	13	36
Seniors	268	295	136	266	Seniors	42	48	19	46
Vétérans					Veterans				

Annexe 6 : Rapport d'activité

TOTAL	1121	1231	777	1112	TOTAL	167	158	100	185
-------	------	------	-----	------	-------	-----	-----	-----	-----

Toujours concernant les statistiques, il ne m'a pas paru judiciable de faire l'analyse de renouvellement par catégories cette saison. Je vous présenterai de nouveau ces statistiques lorsque on se trouvera dans un contexte plus normal permettant d'effectuer des comparatifs de manière plus logiques.

Le nombre de clubs a encore un peu baissé avec l'arrêt effectif d'un club Corpo (Rennes Municipaux). Pour les mêmes raisons évoquées précédemment, je ne ferai pas de statistiques sur le plan national, tout simplement par manque de données d'entrée.

Les missions du Comité

Le rôle du Comité Départemental est d'assurer le lien entre les clubs et les instances supérieures que sont la Ligue de Bretagne et la FFTT. Il se divise en trois axes :

1) Les missions sportives

Sur ce point, son rôle essentiel est de gérer toutes les compétitions qui se déroulent au niveau départemental de la phase d'inscription jusqu'à la phase de réalisation. Il gère également les règlements sportifs de ces compétitions dont certains découlent des règlements fédéraux. Il sélectionne ensuite les ressources nécessaires (secrétariat, arbitres, bénévoles...) pour leur bon déroulement, et choisit également le type de récompenses si nécessaire (coupe, médaille, etc...)

Pour rappel, les compétitions de Tennis de Table dans le département se déclinent en deux groupes :

- Les compétitions par équipes :
 - o Championnat par équipe Seniors
 - o Championnat par équipe Vétérans
 - o Championnat par équipe Sport en Entreprise
 - o Coupe Sport en Entreprise
 - o Championnat par équipe Jeunes
 - o Critérium Féminin
 - o Interclubs
 - o Coupe Vétérans
- Les compétitions individuelles
 - o Critérium Fédéral
 - o Circuit des Jeunes
 - o Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes et Seniors
 - o Championnat d'Ille-et-Vilaine Sport en entreprise
 - o Championnat d'Ille-et-Vilaine Vétérans
 - o Challenge jeunes des clubs du 35

Je laisse le soin à Michel KERISIT, Cédric RIAUX et Olivier GROSDOIGT de faire un compte-rendu respectif de ces différentes compétitions qui ont eu lieu cette saison.

2) Les missions administratives

Dans ce cadre, le rôle du Comité est d'informer les clubs des différentes activités liées au Tennis de Table. Cela englobe notamment :

- Les rappels calendaires des actions à réaliser par les clubs (affiliation, licenciation, rappel des demandes d'inscription aux compétition)
- Les convocations aux compétitions
- Les notifications d'infractions
- L'envoi des résultats
- La publication du 35TTInfos
- Les informations relatives aux différentes démarches administratives (dossier de subvention, aide de l'état, etc..)
- Les informations relatives aux formations proposées par les différents organismes (FFTT, Ligue, Comité, mais aussi CDOS, CROS, ou autre organisme de formation...)

Dans l'autre sens, le Comité est aussi à l'écoute des clubs en répondant à ses besoins :

- Aide concernant l'utilisation des outils fédéraux

Annexe 6 : Rapport d'activité

- Demandes particulières imputables au comité (transfert de joueurs, changement de type de licence, corrections de données informatiques...)
- Mise à disposition de l'éducateur sportif départemental, Olivier GROSDOIGT, pour des besoins réguliers ou ponctuels (séances d'entraînement, stages, interventions dans les écoles, etc...)
- Aide à la recherche d'entraîneurs
- Publication d'événements locaux (tournois, animations diverses liée au tennis de table, etc...)
- Prise en compte d'éventuelles réclamations

C'est ainsi que cette saison, la commission développement a décidé de poursuivre l'action initiée par la Ligue de Bretagne consistant à prendre contact avec l'ensemble des clubs breilliens afin de transcrire leurs problèmes, leurs attentes du comité et appréhender leur fonctionnement interne. Jean-Luc Papail, responsable de cette commission, se fera un plaisir de développer cette action dans son compte-rendu.

3) Les mission de l'éducateur sportif départemental

Elles se déclinent en quatre vecteurs :

- Suivi et formation des jeunes espoirs du 35 : Cette mission est essentiellement prise en charge par l'éducateur sportif départemental, Olivier GROSDOIGT. Elle consiste notamment à identifier, soit directement par observation des jeunes sur certaines compétitions, soit sur demande explicite des clubs les futurs joueurs espoirs, ayant la vocation d'entrer à terme au Pôle Espoir Bretagne. Dans le cadre du PST, il doit suivre un groupe de jeunes nommé CST et organiser notamment des regroupements tout au long de l'année.
- Formation des cadres techniques : Olivier intervient en appui sur les formations animateur et entraîneur fédéral organisées par la Ligue de Bretagne. Il prend en charge également les formations Initiateurs de club (1^{er} niveau d'apprentissage)
- Aide et interventions dans les clubs : Olivier GROSDOIGT est intervenu dans plusieurs clubs, sous différentes formes :
 - o Au club de Chantepie, de manière régulière pour l'encadrement de jeunes
 - o Au club de Guignen, de manière régulière, pour l'encadrement de 2 groupes de jeunes
 - o Au CPB Rennes, en remplacement d'Anthony BRETON, suite à son décès et dans l'impossibilité de trouver un remplaçant en cours de saison.Olivier est également intervenu à deux reprises dans une école de Montgermont pour une initiation au tennis de table.
- Animations de promotions du tennis de table : Olivier est intervenu sur différents événements tels que la foire internationale de Rennes, ainsi que l'animation des quartiers de Rennes au mois de juillet (Berry Plage, Sport Activ'été, CPB, BREQ'IN HOLIDAYS, etc...)

Le fonctionnement statutaire du Comité

Cette saison, le Comité Directeur a pu se réunir deux fois en présentiel, et une fois en Visio (du fait des restrictions liées à la COVID début 2021). Le bureau directeur s'est réuni cinq fois.

Chaque commission a également pu mettre en place ses réunions habituelles. La commission d'arbitrage s'est réunie en début de chaque phase (attribution des juges-arbitres), la commission de développement une fois, la commission sportive en fin de chaque phase, la commission des jeunes une fois et la commission matériel a réalisé un inventaire du matériel en fin de saison.

Les outils du Comité

1) Les aides financières

Pour aider les clubs dans certaines actions, le Comité a dégagé un budget d'aide financière accès sur 3 axes :

- Une aide de 2000 € à l'attention des clubs Formation Elites Jeunes. Ces clubs répondent aux exigences d'un cahier des charges permettant de suivre la formation des meilleurs jeunes d'Ille-et-Vilaine.
- Une aide de 17 packs de 120 balles à l'attention des 14 meilleurs clubs classés au « Challenge Roger JOUAN ». Ce classement est fait en fonction des efforts faits en licenciation jeunes et à la participation des jeunes aux compétitions jeunes.
- Une aide de 3€/table à l'attention des clubs prenant en charge l'organisation des compétitions départementales.

Annexe 6 : Rapport d'activité

-

2) Le matériel

Il est rappelé que le Comité possède du matériel mis à disposition des clubs afin qu'ils puissent organiser des compétitions dans de bonnes conditions (tables, tables de marques, marqueurs, séparations et podium).

Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande en envoyant un mail au secrétariat du Comité.

Par ailleurs, le Comité possède également une mallette de raquettes avec différents revêtements, un kit ping 4-7 ans, un robot qui sont aussi mis à disposition des clubs pour les aider sur une séance en particulier ou sur un stage. Pour ce matériel, là encore, vous pouvez le réserver en envoyant un mail au secrétariat du Comité ou à Olivier GROSDOIGT.

3) Les outils de communication

Je rappelle ici l'ensemble des sites que vous pouvez consulter pour avoir les informations relatives au milieu pongiste, à savoir :

- Le site de la FFTT: <http://www.fftt.com>
- L'espace MonClub du SPID v2: <http://monclub.fftt.com>
- Le site de la Ligue de Bretagne: <http://www.lbretagne.com>
- Le site du Comité: <http://www.cdt35.com>
- La Page Facebook du Comité: « cdt35 »
- Le Compte Facebook du Comité: « Cdt35 Ille-et-Vilaine »

Le SPID V2 clôture sa deuxième année d'existence mais possède encore de nombreuses anomalies en cours de résolution. Certaines sont apparues récemment après la mise en place des modifications des règlements, notamment l'obligation d'honorabilité pour les dirigeants et encadrants, la modification du type de licence.

Rappel : le compte utilisé pour vous connecter à l'espace MonClub est un compte personnel que vous ne devez pas transmettre à d'autres membres de votre club. Ce même compte permet d'accéder à vos informations privées et personnelles sur l'espace « Licencie » (<https://malicence.fftt.com>). Pour permettre à d'autres licenciés du club de gérer votre club dans l'espace MonClub, vous devez leur octroyer des permissions. Ils utiliseront alors leurs propres identifiants pour se connecter à l'espace MonClub.

Même s'il commence à « vieillir », le site du Comité reste le moyen d'accéder aux actualités les plus récentes. Un effort est fait de telle manière à mettre à jour la première page du site aussi souvent que possible et que cela est nécessaire. Par contre, il est tout à fait possible que certaines pages ne soient plus d'actualité, faute de temps et de ressources pour les mettre à jour. Au passage, je tiens à souligner l'intérêt de la page « live » de certaines épreuves individuelles. Dans le cas présent, près d'un millier de connexion a lieu durant les quelques jours qui encadrent ladite compétition.

Enfin, je terminerai par rappeler l'importance d'être réactif aux mails d'informations envoyés sur les boîtes aux lettres des correspondants. Il peut en effet arriver qu'un membre du Comité Directeur ait besoin d'une réponse rapide (repêchage de joueur par exemple). Il est donc important que le correspondant consulte fréquemment sa messagerie. De même, donner un n° de portable sur lequel il est impossible d'avoir le correspondant a peu d'intérêts dans le cas présent.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne saison sportive.

Eric DUCOS
Secrétaire Général

CD35 : Développement des clubs

Opération de contacts avec les clubs

Objectifs :

Relancer le développement du tennis de table après 2 années perturbées par le covid

La 1^{ère} étape (de novembre 2021 à avril 2022) a été de contacter les clubs pour recréer une communication avec eux, faire un point sur leurs situations (organisation, financier et sportif), étudier les remarques de ceux-ci et voir ce qui pouvait être fait pour améliorer leur quotidien.

La 2eme étape sera (pour les saisons à venir) de soutenir les clubs en difficultés et de proposer d'aider des clubs à se développer en tenant compte des besoins mais aussi des réalités de terrain comme la salle, les dirigeants, les liens écoles / clubs, etc.

Le Comité restera aussi à l'écoute des remarques qui permettent d'améliorer le fonctionnement de chacun. Lors des discussions, la très grande majorité des demandes ont été dans ce sens

Bilan général des contacts avec les Clubs :

Les clubs ont apprécié le contact et ceux-ci ont été très constructifs.

Sur 69 clubs (il y a 2 clubs Corps), il y a eu 4 Clubs qui n'ont pas souhaité répondre

Situation des 71 clubs du C35 (au 01/01/2022)

29 Clubs avec moins de 25 adhérents (soit 40%)

23 clubs entre 25 et 50 adhérents

10 clubs entre 50 et 100 adhérents

04 clubs entre 100 et 130 adhérents

03 clubs entre 150 et 180 adhérents

02 clubs avec plus de 200 adhérents

73 % des clubs ont moins de 50 adhérents et certains on du mal à trouver des dirigeants

Les dirigeants actuels trouvent qu'ils passent déjà beaucoup de temps et qu'ils ont aussi le travail à côté

Il est de plus en plus demandé aux clubs et le temps passé par les bénévoles à faire ses démarches est moins mis dans le développement des clubs.

Idées et remarques émises par les clubs

<u>Thèmes :</u>		
	Informatique	7 propositions
	Informations aux clubs	7 propositions
	Entraînements	1 question
	Compétitions Jeunes	2 propositions
	Championnat Seniors	8 propositions
	Organisations de compétitions	1 question

10 Exemples d'idées suite aux échanges :

- Proposition que les clubs donnent un 2^{ème} correspondant pour faciliter la circulation d'informations.
- Proposition de réaliser une plaquette expliquant les différentes compétitions et les publics concernés
- Proposition d'organiser une réunion sur l'informatique (par visio) pour expliquer Spid et Girpe
- Proposition d'organiser des réunions par secteur sur différents thèmes (arbitrage, entraînement, etc)
- Suite à la demande de plusieurs clubs qui jouent le mardi soir, l'obligation de remplir Spid est repoussé à 20h le mercredi (au lieu du mercredi midi).
- Amendes pour les retards d'envoi de feuilles de rencontres : A partir de cette saison, les clubs ne seront plus pénalisés à la 1^{ère} erreur (mais le seront à la 2^e)
- Compétitions Jeunes : Ouvrir le circuit des jeunes jusqu'à la catégorie Cadets (étude en cours)
- La question de rejouer les rencontres en 18 parties (et non 14) a aussi été posé par quelques clubs. Le choix est fait de rester à 14 parties On ne peut pas satisfaire tout le monde et les avis des clubs et des joueurs sont très partagés
- Proposition de permettre à des joueurs Loisir (Licence Promo) de faire 1 rencontre de championnat sans passer en licence tradi (limiter le niveau du joueur et la division) / découverte du championnat et aide pour les clubs si absences de joueurs. Proposition difficile à mettre en place (voir avec FFTT)
- Plusieurs clubs demandent des interventions de Olivier (de temps en temps) / Le contacter pour voir ses disponibilités

Le Comité est maître de certaines décisions mais dépend aussi de décisions des instances supérieures

Il y a eu de nombreux autres échanges et idées très constructives

La commission de développement c'est aussi :

Les Labels : Ceux-ci peuvent vous aider et vous donner des idées pour mieux vous structurer. Ils sont disponibles sur Spid / onglet Promotion. Attention de bien remplir les questionnaires.

Avant de valider vos questionnaires, n'hésitez pas à me contacter si vous avez des interrogations

Annexe 7 : Rapport commission développement

Facebook : N'hésitez pas vous informer sur facebook ou contacter Pauline Jary pour votre communication

Participation à la Foire Internationale de Rennes : Le Comité d'Ille-et-Vilaine et la Ligue de Bretagne ont tenu un stand du 19 au 27 mars. De très nombreuses écoles sont passées sur le stand

Merci à Olivier ainsi que tous les bénévoles du Comité qui ont aidé à la réussite de cette semaine

MERCI à tous pour votre accueil

Je reste à votre écoute si vous avez d'autres remarques et encore mieux d'autres idées

Jean-Luc Papail

Annexe 8 : Rapport commission des Jeunes

La Commission Jeunes du 35 a pour objectif l'organisation des différentes compétitions adressées aux jeunes compétiteurs.

Cette saison, il a été organisé :

- Le championnat jeunes
- Le circuit des jeunes
- Les interclub départementaux
- Le challenge jeunes des clubs du 35

A noter que nous avons eu cette année des contraintes liées au COVID ce qui a amené des modifications du règlement ou des changements de dates

En plus de ces compétitions, nous avons pu faire une réunion de la commission le 7 avril 2022.

Le but est de faire le bilan des compétitions jeunes de la saison, de recueillir les avis de personnes présentes et éventuellement d'améliorer ou de modifier certains points des règlements pour la saison prochaine.

1. Championnat Jeunes

Les clubs ont respecté les modalités d'inscription en remplissant dès le début de saison les compositions d'équipes, ce qui a permis de répartir les équipes dans les différentes divisions de manière plus équilibrée.

	Cadet / Junior	Benjamin / Minime	TOTAL
Phase 1	59	25	84
Phase 2	64	32	96
Phase 3	66	32	98

Cela reste en dessous par rapport à la saison 2019-2020 (avant covid) où le total arrivait aux alentours des 120 équipes. On peut tout de même noter l'augmentation entre les 2 phases avec 12 nouvelles équipes.

On demande pour la saison à venir de faire attention au forfait, après analyse de l'année, nous sommes arrivés à 10% des rencontres qui ont été forfait.

Je remercie **Patrick FOSSARD** et **Pascal BOYER** pour leur aide dans la création des poules ce que nous faisons 3 fois dans la saison.

Et j'appuie une deuxième fois des remerciements à **Patrick** pour son aide dans toute la saisie des résultats des championnats.

2. Circuit des Jeunes

Cette compétition s'adresse aux enfants débutants le Tennis de Table et appartenant aux catégories suivantes :

- Poussins (-9 ans, nés en 2013 et après), benjamins (-11 ans, nés en 2011 et 2012) et minimes garçons (-13 ans, nés en 2009 et 2010) ;
- Poussines (-9 ans, nées en 2013 et après), benjamines (-11 ans, nées en 2011 et 2012), minimes filles (-13 ans, nées en 2009 et 2010), cadettes et juniors filles (-15

Annexe 8 : Rapport commission des Jeunes

ans nées en 2007 et 2008 et -18 ans, nées en 2004, 2005, et 2006).

Elle se déroule sur 6 journées avec engagement libre à chaque tour.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6
	Cat	Javené	St Malo	Javené	St-Aubin	Thorigné	Mordelles
TA	PG	12	13	16	10	18+2	16
TB	BG	37	33	42	26	35	38
TC	MG	39	32	39	24	15+1	39
TD	PF-BF	3	3		3		5
TE	MF-CF-JF	3	4	9	5		6
TOTAL		94	85	106	68	71	104

La légère baisse sur le tour à Saint Malo s'explique par les jauges imposées à cause des contraintes liées au COVID.

Le tour qui a eu lieu à Saint Aubin du Cormier est tombé sur un week-end de vacances.

Il nous faut rester attentif sur cette baisse tout de même car cette compétition plait énormément.

Un merci aux clubs organisateurs :

- Fougères-Javené-Lécousse
- Saint Malo
- Saint Aubin du Cormier
- Thorigné
- Mordelles

Un deuxième tour de remerciement à Fougères-Javené-Lécousse qui nous a accueilli un deuxième tour en urgence.



3. Interclubs départementaux

Cette compétition se déroule par équipes de 3 dans toutes les catégories Garçons et Filles sauf en poussins par équipe de 2.

Le nombre d'équipe reste stable et l'engagement néanmoins décevant, si on le compare à l'effectif d'il y a 10 ans.

Annexe 8 : Rapport commission des Jeunes

La compétition de cette année a été décalée d'un mois à cause du COVID et que cela a amené la suppression 9 équipes et surtout sur la catégorie minime garçons.

Le tout résumé dans le tableau ci-dessous :

	JG	CG	MG	BG	PG	JF	CF	MF	BF	PF
2021/2022	10	11	5	3	4	0	0	0	0	0
2018/2019	9	11	14	10	3	0	1	0	1	0
2017/2018	13	10	11	9	6	0	0	1	0	0
...										
2009/2010	18	20	23	14	7	2	4	2	0	0

Merci au Club du Saint Malo pour l'accueil malgré le report.



4. Le Challenge Jeunes des clubs du 35

Compétition individuelle mais qui rapporte des points pour son club ou équipe si le club présente plusieurs équipes.

Cette compétition doit être mise plus en valeur car elle permet aux jeunes de jouer dans leur catégorie mais il y a une limite maximale de points dans les catégories.

	JG	CG	MG	BG	CJF	BMF
2021/2022	16	28	33	25	5	6

Je n'ai pas d'antécédents sur cette compétition.

Annexe 8 : Rapport commission des Jeunes

Nous remercions le club du CPB Rennes d'avoir pris en charge la compétition.



5. Réunion de la commission du 7 Avril 2022

Nous avons eu une seule réunion cette année à cause du COVID. Je remercie tous les clubs qui ont été présents lors de cette réunion.

L'idée est d'en avoir 2 chaque saison sportive en décembre et en avril/mai.

Nous avons eu des propositions multiples pour améliorer l'offre des compétitions.

Les conclusions ont été :

- Sur le championnat jeunes de rester sur le même format avec plus de temps entre les phases
- Sur le circuit des jeunes, ne rien changer car le format convient à tous les participants
- Etudier, sur la saison 2022/2023, la possibilité de proposer une compétition pour les cadets « Loisir »
- Nous avons reçu fin juin une proposition sur les interclubs de la part de la CTD pour le format. Cela sera proposé lors de réunion de la prochaine CRJ.

Merci de votre attention.

Cédric RIAUX.

**BILAN TECHNIQUE 2021-2022
DE L'EDUCATEUR SPORTIF DEPARTEMENTAL
OLIVIER GROSDOIGT**

**Le Collectif Sportif Territorial
Et les Espoirs du 35**

Le Collectif Sportif Territorial (C.S.T.) est un des axes du pôle « performance » du Projet Sportif Territorial (P.S.T.) co-signé par la Ligue de Bretagne de Tennis de Table et ses Comités Départementaux.

Ce dispositif propose aux meilleurs jeunes des catégories Poussins et Benjamins, nés en 2009 et + pour cette saison, un dispositif de suivi régional avec les services suivants :

- Convocation à 5 regroupements organisés par le Comité Départemental ;
- Convocation à 2 stages régionaux (vacances de la Toussaint et d'Hiver) ;
- 1 entraînement hebdomadaire individualisé, conduit par un entraîneur diplômé. Cette séquence s'additionne à au moins 2 autres sessions hebdomadaires prodiguées par leur club.

Les critères de sélection au C.S.T., sont :

- 1) Poussin(e)s et Benjamin(e)s sélectionné(e)s au stage interrégional ;
- 2) Champion(ne)s de Bretagne Poussins ;
- 3) Champion(ne)s de Bretagne Benjamin(e) si B1 ;
- 4) Meilleurs Benjamin(e)s bretons aux points C.F.I., et points classements

Cette saison, un groupe restreint de 4 poussins et benjamin(e)s bretons se sont inscrits au Collectif Sportif Territorial (C.S.T.), dont aucun d'Ille-et-Vilaine. Voici tout de même le bilan sportif, des « Espoirs du 35 » :

ORGANISATION « ESPOIRS du 35 » 2021/2022

LUNDI 17h-19h CESSON-SEVIGNE	MERCREDI 10h-12h THORIGNE-FOUILLARD
---	--

Annexe 9 : Rapport de l'éducateur sportif départemental

ESPOIRS du 35				
NOMS Prénoms	ANNEES DE NAISSANCE	CATEGORIES D'AGES	CLUBS	
Yilan BLEAS	2014	Poussin(e)s	O.C. CESSON-SEVIGNE	
Kaëlig VERDIER			MONTFORT T-T	
Sacha DOUARAN			THORIGNE-FOUILLARD T-T	
Rafaël DOUARAN				
Télio MENDES	2013			A.S. GEVEZE
Arthur GROSSHOLTZ				T.A. RENNES
Lylou AILLARD			U.S VERN/SEICHE	
Jonah ABERGEL				
Romain RAYNARD	2012	Benjamins 1 -11 ans	AURORE VITRE	
Arthur DES COURRIERES				
Augustin JANNOT	2011	Benjamins 2 -11 ans	T.A. RENNES	
Gaspard BOURET				
Marius RONSIN				
Marceau BARRAIS			THORIGNE-FOUILLARD T-T	
Gabriel LETENDRE				
Maxence CADIEU				
Timothy RAYMOND			U.S. VERN/SEICHE	
Jules RAGOU			FOUGERES-JAVENE-LECOUSSE	
Hugo TROADEC			A.L. BRUZ	

REGROUPEMENTS P.S.T. CD35 -11 ans

Dans le cadre du Projet Sportif Territorial (P.S.T.), institué par la Ligue de Bretagne voici le détail des 5 regroupements organisés à THORIGNE-FOUILLARD :

	Prénom	Nom	D-N	Club	nbre	13- oct	24- nov	02- févr	23- mars	22- juin
Poussine -9 ans	Lylou	AILLARD	14/04/2013	T.A. RENNES	1	1		1	1	
Poussins -9 ans	Sacha	DOUARAN	19/05/2014	T.F.T.T	2					
	Rafael	DOUARAN	19/05/2014		3					
	Télio	MENDES	11/09/2013		4					
	Yilan	BLEAS	28/02/2014		O.C. CESSON	5				1
	Jonah	ABERGEL	19/07/2013	VERN/SEICHE	6				1	1
	Kaëlig	VERDIER	15/05/2014	MONTFORT	7					
	Athur	GROSSHOLTZ	13/07/2013	A.S. GEVEZE	8					1
Benjamins 1 9 ans	Mathéo	LUBIN DENIEL	25/03/2012	T.F.T.T.	9	1	1	1	1	1
	Raphaël	HAYE	17/0/2012	MONTFORT	10	1	1	1	1	
	Romain	RAYNARD	31/07/2012	VITRE	11	1	1	1	1	
Benjamins 2 10 ans	Auguste	HERVAULT	05/02/2011	BAIN de BGNE	12	1	1	1	1	1
	Marius	RONNIN	30/11/2011	T.A. RENNES	13	1	1	1	1	
	Gaspard	BOURET	24/02/2011		14	1	1		1	
	Augustin	JANNOT	29/05/2011		15				1	
	Gabriel	LETENDRE	07/10/2011	T.F.T.T	16		1			
	Marceau	BARAIS	11/05/2011		17		1	1		1
	Maxence	CADIEU	27/02/2011		18	1	1	1		1
	Noa	BUAN	17/11/2011		19				1	
	Atlas	AÏT ASSOÛ	01/12/2011	C.P.B. RENNES	20					1
	Victor	LORANT	11/12/2011	A.S. GEVEZE	21			1		
	Timothy	RAIMON	28/06/2001	VERN/SEICHE	22		1		1	1
	Axel	LECOEUVRE	30/03/2011	O.C. CESSON	23			1		
	Jules	RAGOU	30/01/2011	TT F-J-L	24			1	1	
	Hugo	TROADEC	29/06/2011	A.L. BRUZ	25		1		1	
TOTAUX						8	11	11	14	9



Collectif Sportif Territorial

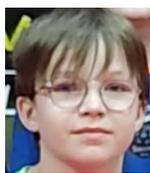
Au vu des résultats obtenus au cours de la saison, et notamment le titre de champions de Bretagne catégorie -9 ans filles et garçons, Lylou et Télió peuvent intégrer ce dispositif la saison prochaine s'ils le souhaitent 😊.



ENTREES AU PÔLE ESPOIRS BRETAGNE

Marceau, Marius et Huguo intégrerons le Pôle Espoirs BRETAGNE à la prochaine rentrée scolaire en classe de 6^{ème}.

Félicitations et bon courage à vous trois 😊 😊 😊 😊



REMERCIEMENTS

A l'issue de cette nouvelle saison, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui permettent l'existence de cette organisation départementale d'entraînements auprès des meilleurs -9 et -11 ans Breilliens. A savoir :

- **Les jeunes ;**
- **Leurs parents** qui font l'effort de les amener et ramener à chaque entraînement ;
- Les clubs de **CESSON-SEVIGNE** et **THROIGNE-FOUILLARD** pour l'accès à la salle,
- **Les entraîneurs et dirigeants** des clubs où sont licenciés ces jeunes ;
- **Nathanaël DUROS, Sébastien DOUARAN, Martin BAHUAUD, Julien VERDIER, et Malo THIERRY**, pour votre aide lors des entraînements.

**MERCI A TOUTES ET TOUS
POUR VOTRE CONFIANCE
ET VOTRE SOUTIEN !**

FORMATION de CADRES

INITIATEUR DE CLUB

Cette saison 2 sessions ont eues lieues :

- 1er et 2 Juillet 2021 à CESSON-SEVIGNE (5 participants) :

GUILLAUME-PETRE	Angèle	MONTFORT T-T	16 ans 21/08/2004
CELLIER	Chloé	JANZE PING	14 ans 20/03/2007
NIZON	Florian	E.S. TAILLIS-St Christophe des Bois	17 ans 3/02/2004
DESOINDRE	Hugo	RAQUETTE BRECEENNE	15 ans 18/10/2005
THIERRY	Malo	A.S. GEVEZE	24 ans 14/11/1996



- 25 septembre à rapatel (3 inscrits) :

Alexandre	MOREL	LA RICHARDAIS PING	17/05/2002 19 ans
Wallace	BERTIN	CHATEAUGIRON TT	20/01/1997 24 ans
Jules	FELKER		18/10/2003 18 ans



Annexe 9 : Rapport de l'éducateur sportif départemental

Une autre session comptant pour la saison 2022/2023 à venir s'est également tenue à CESSON-SEVIGNE. Il y avait 14 participants ! Voici le détail :

GAUTIER	Alban	A.S. T-T BREAL-sous-MONTFORT	5/05/1975 47 ans	1
FLINOIS	Alexandra	T-T FOUGERES-JAVENE-LECOUSSE	11/04/1966 56 ans	2
CYPRIANI	Franck	T-T REDON	23/07/1981 41 ans	3
LATAMIE	Martial		24/10/1973 48 ans	4
RENARD	Rémy	FREMUR PONGISTES	21/10/1997 24 ans	5
STEGNER	Damien	LA RICHARDAIS PING	19/10/1997 24 ans	6
CARIOU	Ewen	O.C. CESSON	13/09/2009 12 ans	7
GODIN	Simon		9/12/2005 16 ans 1/2	8
PERENNOU	Maël		7/03/2009 13 ans	9
JOSSO	Kylian		12/02/2008 14 ans	10
LECOEUVRE	Nathan		7/12/2006 15 ans	11
PERRIGAULT	Manon	C.P.B. RENNES	30/10/2000 21 ans	12
NAIGEON-LU	Louis		7/09/2006 16 ans	13
MALECOT	Antoine		13/06/1996 26 ans	14



ANIMATEUR FEDERAL

3 brétiliens ont participé à la 1^{ère} session « hybride », organisée comme suit :

- Une partie en Formation Ouverte à Distance (FOAD) entre mi-septembre et mi-octobre
- Et une partie en présentiel - les 3 et 4 novembre 2021 à Mûr-de-Bretagne

Il s'agit de :

- Angèle GUILLAUME-PETRE (MONTFORT T-T) ;
- Baptiste DURAND (O.C. CESSON-SEVIGNE) ;
- Et Malo THIERRY (A.S. GEVEZE)



Baptiste et Malo ont ensuite également obtenus leur diplôme

« ENTRAÎNEUR FEDERAL ».

BRAVO à vous Messieurs 😊.



D.E.J.E.P.S.

Ils l'ont ☺



Samuel GUEN
FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE



Nathanaël DUROS
T.F.T.T.



Maxime LE ROUX
T.F.T.T



Il rentre en formation



Malo THIERRY
C.P.B. RENNES



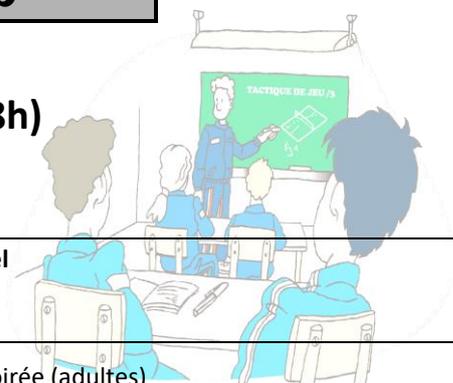
FORMATIONS 2022/2023



INITIATEUR de club

Samedi 24 Septembre (9h-18h)

Salle spécifique du Cercle Paul-Bert Rapatel
3, rue rapatel
35200 RENNES



+ Jeudis 6 et/ou 13 octobre et/ou Jeudi 20 octobre en soirée (adultes)
+ 1 journée durant vacances Toussaint ou Noël 2022 (adolescents)

Coût : **50 € par personne**

Contact : Olivier GROSDOIGT - 06 83 66 05 05 – mail : technique@cdtt35.com

Date limite d'inscription : Mercredi 21 septembre 2022

ANIMATEUR FEDERAL

(partie théorique)

Conditions d'inscription :

- Être cadet 2 pendant la saison en cours,
- Être initiateur de club,
- être licencié(e) FFTT,
- joindre un chèque à l'ordre de la LBTT d'un montant de
 - 302€ Formation AF avec arbitrage (début de la formation 10h00 précise)
 - 240€ Formation AF seule (fin de la formation théorique le jeudi soir) déposer votre inscription avant le **16 septembre 2022**.

L'inscription ne sera validée qu'aux conditions ci-dessus.

Dates : Septembre – Octobre : acquisition de connaissances en FOAD

2 et 3 novembre 2022 – formation en présentiel à Mûr-de-Bretagne

4 novembre 2022 – Arbitrage (nécessaire pour passer l'EF)

Fiche d'inscription visible sur le site de la Ligue de Bretagne, rubrique

« FORMATIONS TECHNIQUES »

DEVELOPPEMENT

ANIMATIONS estivales dans les quartiers Rennais Juillet 2021

LUNDI 12	MARDI 13	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENREDI 16
BERRY-PLAGE CPB VILLEJEAN 14h30-19h 1 table + 2 mini-tables	CPB CLEUNAY 14h-17h30 3 tables polyvalentes avec filets roll'onet + 1 table	FERIE	CPB BREQUIGNY BREQ'IN HOLIDAYS Place BIR HAKEIM 15h-18h 1 table en béton extérieure	Sport Activ'été secteur Sud Centre Alain SAVARY 14h30-18h 2 tables gymnase + CPB LANDREL 18h30-21h 3 tables extérieur dont 2 en béton
LUNDI 19	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENREDI 23
BERRY-PLAGE CPB VILLEJEAN 14h30-19h	CPB CLEUNAY 14h-17h30	CPB BREQUIGNY BREQ'IN HOLIDAYS Square de VILLENEUVE 15h-18h	Cadets de Bretagne 14h30-18h 4 tables gymnase	CPB BREQUIGNY BREQ'IN HOLIDAYS Ecole Jacques PREVERT 2 tables gymnase 15h-19h
LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENREDI 30
BERRY-PLAGE CPB VILLEJEAN 14h30-19h	CPB CLEUNAY 14h-17h30	Sport Activ'été secteur Sud Parc de BREQUIGNY 14h30-19h 2 tables en béton		Sport Activ'été secteur Sud Centre Alain SAVARY 15h30-19h

14 INTERVENTIONS - 9 LIEUX - 6 ORGANISATEURS - 3 TABLES REPAREES

180 ENFANTS



Merci MICHEL pour l'accompagnement
Ainsi que pour les réparations 😊

INITIATIONS SCOLAIRES

Je suis à nouveau intervenu dans l'école Notre Dame à MONTGERMONT en novembre et décembre pour initier 3 classes :



Moyenne et Grande Section



GS-CP



Toute Petite et Petite Section

D'autres initiations sont
Prévues en 2022/2023



INTERVENTIONS dans les clubs

I) A.S. CHANTEPIE :

La saison dernière je suis retourné encadrer un mercredi sur deux en début d'après-midi (14h-15h30) la petite dizaine de jeunes du club de l'A.S. CHANTEPIE, ainsi que les retraités 1 jeudi matin par mois.



II) A.C.P.V.V. GUIGNEN :

Monique CHOUAN m'a contacté pour une intervention mensuelle le jeudi pour 2 groupes d'entraînements jeunes de 17h à 19h :

- 17h-18h : -11 ans ;
- 18h-19h : Minimes et cadets

III) U.S VERN/SEICHE :

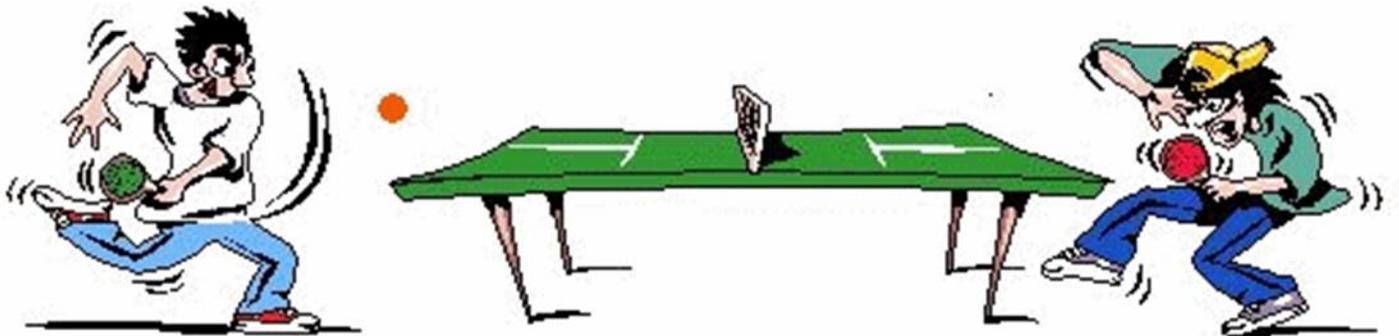
Suite au départ de Frédéric LEBRETON, entraîneur emblématique du club depuis + de 20 ans, et en attendant l'arrivée d'Aurore ALLEGRET, je suis intervenu quelques séances jeunes en novembre et décembre.

IV) C.P.B. RENNES :

Suite, malheureusement au décès d'Anthony BRETON, je suis intervenu au C.P.B. RENNES le mardi, ainsi que quelques mercredis, vendredis et samedis matins.



BONNE SAISON 2022/2023



1- PREAMBULE

Après 2 années tronquées par la crise sanitaire, nous avons enfin vécu une saison à peu près normale et toutes les compétitions ont pu avoir lieu.

Je commencerai mon compte rendu qu'en adressant un immense bravo au club de THORIGNE-FOUILLARD TT pour l'accession de son équipe 1 en Pro A, ce qui est une première en Ille et Vilaine pour une équipe masculine. Ils auront su, en allant gagner à TOURS 3-0, retourner en leur faveur une situation quelque peu compromise après leur défaite de la rencontre aller contre TOURS 3-0.

J'adresse également un grand bravo à l'équipe 1 du CPB RENNES pour son accession en Pro B féminine. Le suspens aura duré jusqu'au bout puisque cette équipe n'aura assuré la 4^{ème} place de sa poule, synonyme de montée, qu'à l'occasion de la dernière journée.

Cette année, notre comité a été représenté dans le championnat national par 11 équipes en 1^{ère} phase et 12 équipes en 2^{ème} phase :

- L'équipe 1 féminine du CPB RENNES se maintient en N1 en 1^{ère} phase en terminant 1^{ère} et monte en Pro B à l'issue de la 2^{ème} phase en terminant 4^{ème} de sa poule de N1.
- L'équipe 1 féminine de THORIGNE-FOUILLARD TT se maintient en N2 en terminant 5^{ème} en 1^{ère} phase et 7^{ème} en 2^{ème} phase.
- L'équipe 2 féminine du CPB RENNES descend en N3 à mi saison en terminant 7^{ème} et se maintient en N3 en 2^{ème} phase en terminant 5^{ème}.
- L'équipe 2 féminine de THORIGNE-FOUILLARD TT monte en N3 à mi saison en terminant 1^{ère} en PN et descend en PN en 2^{ème} phase en terminant 8^{ème}.
- L'équipe 1 féminine du TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE monte en N3 à l'issue de la 2^{ème} phase en terminant 1^{ère} en PN.
- L'équipe 1 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT monte en Pro A en terminant 1^{ère} de la poule de Pro B.
- L'équipe 1 masculine de l'US VERN monte en N1 à mi-saison en terminant 1^{ère} et se maintient en N1 en 2^{ème} phase en terminant 6^{ème}.
- L'équipe 2 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT descend en N2 à mi-saison en terminant 7^{ème} et se maintient en N2 en 2^{ème} phase en terminant 6^{ème}.
- L'équipe 1 masculine de MONTFORT TT se maintient en N2 à mi saison en terminant 4^{ème} et monte en N1 en 2^{ème} phase en terminant 1^{ère}.
- L'équipe 1 masculine de l'OC CESSON se maintient en N2 en terminant 5^{ème} en 1^{ère} phase et 4^{ème} en 2^{ème} phase.
- L'équipe 1 masculine de l'AURORE VITRE se maintient en N3 en terminant 4^{ème} en 1^{ère} phase et 3^{ème} en 2^{ème} phase.
- L'équipe 3 masculine de THORIGNE-FOUILLARD TT se maintient en N3 en terminant 5^{ème} en 1^{ère} phase et 4^{ème} en 2^{ème} phase.
- L'équipe 2 masculine de l'OC CESSON descend en PN à mi saison en terminant 7^{ème} en N3 et remonte en N3 en 2^{ème} phase en terminant 1^{ère} en PN.
- L'équipe 1 masculine de la TA RENNES monte en N3 à mi-saison en terminant 1^{ère} en PN et redescend en PN en 2^{ème} phase en terminant 7^{ème} en N3.

Il y aura donc, l'année prochaine, 1 équipe d'Ille et Vilaine en Pro A masculine et 1 en Pro B féminine. Il y aura aussi 10 équipes en nationale, 3 féminines et 7 masculines.

Je voudrais maintenant adresser un grand bravo à Maëlys MESSE du TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE qui remporte le titre en double et une médaille de bronze en simple aux championnats de France minimes 2022.

Félicitations également à Aurélien PASQUETTE de THORIGNE-FOUILLARD TT qui remporte une médaille de bronze en double aux championnats de France juniors 2021, à Vincent PICARD de THORIGNE-FOUILLARD TT qui remporte une médaille de bronze en double aux championnats de France seniors 2021 et 2022 et à Jules ROLLAND qui atteint les ¼ de finale en simple aux championnats de France seniors 2022.

Je vais maintenant faire le point sur les différentes activités de la saison écoulée.

2- LICENCES

Comme on pouvait l'espérer, le nombre de licenciés est en nette augmentation par rapport à la saison dernière puisque nous sommes repassés à 3392 licenciés, soit une progression de 27 % par rapport à l'année dernière. Néanmoins, nous ne sommes pas revenus aux chiffres d'avant COVID. En effet, à l'occasion de la saison 2019-2020, nous comptons 3662 licenciés, soit 270 de plus que cette saison. Espérons que nous retrouverons ce niveau la saison prochaine.

Je vais maintenant faire le point sur les différents championnats par équipes

3- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

a) Championnat jeune

Il y avait, cette année, 98 équipes engagées dans le championnat jeunes (32 en benjamins-minimes et 66 en cadets-juniors) soit 24 de moins que pour la saison 2019-2020. Nous sommes donc loin d'avoir retrouvé le niveau d'avant COVID. La perte est surtout sensible en benjamins-minimes avec 17 équipes de moins. Là encore, espérons que nous allons revenir à la normale dès la saison prochaine.

b) Championnat féminin

En 1^{ère} phase, 3 équipes ont représenté l'Ille et Vilaine dans le championnat national féminin ; alors qu'il y avait aussi 3 équipes bretonnes en pré-nationale.

En 2^{ème} phase, il y avait 4 équipes d'Ille et Vilaine en nationale, à la suite de la montée en N3 de l'équipe 2 de THORIGNE-FOUILLARD TT, et 2 en pré-nationale. Ça sera la même chose pour la 1^{ère} phase de la saison prochaine ; mais l'équipe 2 de THORIGNE-FOUILLARD TT sera remplacée en N3 par l'équipe 1 du TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE que l'on peut féliciter pour cette 1^{ère} accession en nationale.

Le critérium féminin a connu lui aussi une assez nette baisse de fréquentation puisqu'il n'y a jamais plus de 5 équipes par tour.

Je félicite l'équipe des JEUNES D'ARGENTRE pour sa victoire au classement général.

c) Championnat corpos

La situation s'est stabilisée cette saison avec 14 équipes engagées, ce qui a permis de constituer une poule de D1 et une poule de D2 avec 7 équipes.

Je félicite l'équipe de l'ASCEE pour sa victoire en finale du championnat de D1 contre ORANGE.

Hélas, 3 fois hélas, 5 équipes ont décidé d'arrêter et il ne reste plus que 9 équipes pour la saison prochaine.

Afin de faire jouer un peu plus, nous avons décidé de constituer une poule unique de 9 équipes pour la 1^{ère} phase de la saison à venir. Nous étudierons éventuellement une autre formule pour la 2^{ème} phase en début de saison ; mais un changement éventuel ne se fera qu'après avoir consulté les clubs.

La situation n'est pas plus réjouissante en coupe où il y avait 6 équipes engagées et ça sera certainement pire la saison prochaine. Nous aviserons de la suite à donner à cette épreuve dès qu'on aura le nombre précis des équipes inscrites.

d) Championnat vétérans

Il y avait cette année 29 équipes engagées représentant 13 clubs. Ce chiffre constitue un nouveau record pour une compétition qui a de plus en plus de succès. Le championnat s'est bien déroulé et je félicite l'équipe 1 du CJF/UP ST MALO pour sa nouvelle victoire dans le championnat 2021/2022.

e) Championnat libre masculin

Les 282 équipes engagées cette saison dans le championnat libre masculin se répartissaient ainsi :

- championnat masculin du samedi : 122 (9 en nationale, 31 en régionale, 82 en départementale) contre 126 la saison dernière

Annexe 10 : rapport de la commission Sportive

- championnat masculin du vendredi : 123 contre 124 la saison dernière

- championnat masculin du mardi : 37 contre 37 la saison dernière

Après une saison 2020-2021 pratiquement blanche, on pouvait craindre une nouvelle baisse importante des équipes engagées dans le championnat par équipes. Heureusement, ça n'a pas été le cas puisque, s'il y a bien eu une diminution du nombre d'équipes, elle s'est limitée à 5.

Les chiffres pour la saison à venir sont plutôt satisfaisants puisque nous avons, pour le moment 285 équipes inscrites. Il y aura sans doute quelques forfaits de dernière minute ; mais ils devraient être compensés par les engagements en 2^{ème} phase comme c'est le cas généralement.

Comme ça avait été décidé en fin de 1^{ère} phase, afin d'éviter les poules incomplètes et de rééquilibrer la pyramide du championnat du samedi, nous avons supprimé une poule de D2 et une poule de D3 en 2^{ème} phase. Cela nous a permis de recréer une 2^{ème} poule de D4 et il a même fallu faire une poule de 10 équipes pour tenir compte des engagements supplémentaires à mi-saison.

Dans le même ordre d'idée, afin d'éviter des poules de 6 ou 7 équipes le mardi, nous avons supprimé une poule de D4 et constitué 2 poules de 9 équipes en D3 et une poule de 10 équipes en D4. En fonction des équipes engagées, nous repasserons peut-être à des poules de 8 équipes pour la 2^{ème} phase de la saison à venir.

Il y a eu très peu de litiges cette saison et les montées et descentes n'ont pas posé de problèmes particuliers.

Pour faire suite à la demande de quelques clubs des poules de D1 du vendredi, nous avons décidé de créer, pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, une poule forte en D1 du vendredi. Elle sera intitulée D1A et sera constituée avec les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} des 2 poules de D1 de la 2^{ème} phase. Les équipes restantes et les montants de D2 seront placées en D1B.

Le 1^{er} de D1A pourra monter en PR. Le 1^{er} de D1B montera en D1A et les 1^{ers} de D2 monteront en D1B.

A la suite des contacts qui ont eu lieu avec tous les clubs, nous avons décidé de modifier et d'assouplir certaines règles à partir de la saison prochaine.

Les scores des rencontres de D2 du mardi soir devront être saisis sur SPID avant 20H le mercredi au lieu de 12H jusqu'à présent.

Les amendes ne seront plus appliquées dès la 1^{ère} infraction. A l'occasion de celle-ci, un courrier d'avertissement sera adressé aux clubs. Elles seront appliquées dès la 2^{ème} infraction et seule une raison vraiment valable pourra entraîner leur annulation.

Enfin, la numérotation des poules sur le site du comité va être modifiée. Les lettres seront remplacées par des chiffres pour être en concordance avec les poules de SPID.

A présent, je vais faire le point sur les différentes épreuves individuelles de la saison écoulée.

4- EPREUVES INDIVIDUELLES

La baisse du nombre d'inscrits au critérium fédéral se poursuit, semble-t-il inexorablement. On a perdu à nouveau 10 % d'inscriptions par rapport à la saison précédente. On peut essayer de se rassurer en se disant que le fait qu'il n'y ait pu y avoir qu'un tour d'organisé lors de la saison 2020-2021 y est sans doute pour quelque chose.

Je vous rappelle la règle mise en place, depuis 3 ans, au niveau des inscriptions qui sont à faire directement sur SPID. Les joueuses et joueurs qui se réinscrivent ou qui reprennent après une période d'interruption devront s'inscrire avant le 15 septembre 2021. Passée cette date, ils démarreront au niveau départemental pour le 1^{er} tour. Les nouveaux inscrits, n'ayant jamais participé au critérium fédéral, devront s'inscrire avant le 23 septembre 2022. N'oubliez donc pas de faire le nécessaire avant le 15 septembre.

Les finales départementales par classements se sont bien déroulées au CPB RENNES.

Il y avait 30 participants de moins qu'en 2020 ; mais la participation reste très satisfaisante avec 233 inscriptions. En féminines, il a fallu regrouper les tableaux F9 et F12 pour qu'il y ait 3 joueuses.

Les championnats d'Ille et Vilaine ont enfin pu avoir lieu après 2 annulations en 2020 et 2021 pour cause de COVID.

Ils se sont bien déroulés à VERN malgré quelques cas de COVID à l'issue de la compétition.

Annexe 10 : rapport de la commission Sportive

La participation a été décevante avec une cinquantaine de joueurs en moins par rapport à 2019. Il y avait également une dizaine de doubles en moins.

En corpo, ça devient très compliqué puisqu'il y avait 10 joueurs de moins qu'en 2019. Vu la tournure des événements et l'arrêt de plusieurs équipes supplémentaires, on peut sérieusement s'interroger sur le maintien de cette compétition.

Les interclubs départementaux, initialement prévus les 15 et 16 janvier et reportés à cause du COVID, ont finalement eu lieu à ST MALO les 19 et 20 février.

Par rapport à la dernière organisation de cette épreuve en 2020, la participation est restée stable en poussins, cadets et juniors garçons. Par contre, il y a eu une grosse diminution en benjamins et en minimes garçons puisqu'on est passé de 23 à 8 équipes.

Comme d'habitude, hélas, il n'y avait aucune équipe féminine engagée.

Le Challenge des jeunes des clubs du 35, bien organisé par le club du CPB RENNES, a pu à nouveau se dérouler après 2 saisons d'interruption. La participation est en légère hausse puisqu'il y avait 12 engagés supplémentaires par rapport à la saison 2018-2019. Néanmoins, on pourrait s'attendre à mieux ; mais, hélas, peu de clubs participent à cette compétition.

Concernant le circuit des jeunes, la participation a été globalement décevante ; surtout lors du 5^{ème} tour qui était le 1^{er} à avoir lieu autour de RENNES. On est resté très en retrait des participations d'avant COVID. Espérons que cette épreuve reprendra du poil de la bête la saison prochaine.

Le championnat d'Ille et Vilaine vétérans a encore une fois été très bien organisé par la RAQUETTE BRECEENNE. La participation a été satisfaisante, même si nous ne sommes pas revenus au nombre d'inscrits de la saison 2019-2020 (51 inscrits contre 59 il y a 2 ans). Par contre, en coupe, on a battu un record d'inscription avec 20 équipes engagées contre 17 il y a 2 ans.

A présent, je vais vous dire quelques mots sur le calendrier de la saison prochain.

5- CALENDRIER

La confection du calendrier de la saison prochaine n'a pas posé trop de problèmes. Comme d'habitude, les choix de dates pour les épreuves individuelles étaient assez limités et s'imposaient d'eux-mêmes.

Au niveau du championnat par équipes, aucune journée ne tombe au milieu des vacances scolaires. Il y aura tout de même une journée au début et à la fin des vacances de la Toussaint, ainsi qu'au début des vacances de printemps. On peut aussi noter que le championnat de Bretagne individuel aura lieu assez tard (10 et 11 juin) ; mais, il n'y avait pas d'autre solution satisfaisante.

Au niveau régional, le comité aura la charge, la saison prochaine, d'organiser les interclubs régionaux le 1^{er} mai 2023 et les finales régionales par classements le 7 mai 2023.

On peut aussi noter que le 2^{ème} tour de critérium fédéral de N1 aura lieu à THORIGNE-FOUILLARD les 2, 3 et 4 décembre 2022.

6- CONCLUSION

En conclusion, je voudrais vous informer de quelques changements des règlements nationaux concernant la saison prochaine.

- Championnat par équipes :

Il y aura le droit à 2 mutés par équipe dès la 1^{ère} phase de la saison prochaine sans restriction sur la date de mutation.

Il y aura le droit à 2 joueurs en double appartenance (licencié en France et à l'étranger) par équipe. Ça passera à un joueur pour la saison 2023-2024.

Une féminine sera autorisée à participer au championnat féminin et masculin au titre de la même journée, à condition que ce ne soit pas le même jour.

En féminines, deux clubs seront autorisés à faire une entente pour une autre équipe que l'équipe 1 à condition qu'un des 2 clubs n'ait pas d'équipe engagée dans le championnat féminin.

Les dérogations créées pour les classements minimums en N1, N2 et N3 à cause du COVID sont supprimées.

- Critérium fédéral de nationale 1 :

Annexe 10 : rapport de la commission Sportive

Le nombre de joueuses et de joueurs par poule dans les tableaux seniors passera de 4 à 6.

En dames, il y aura 24 joueuses dans le tableau élite A et 36 dans le tableau élites B.

En messieurs, il y aura 24 joueurs dans le tableau élite A et 72 dans le tableau élite B.

Dans les tableaux A, il y aura 2 qualifiés par poule et les tableaux seront scindés en 2 après le tirage au sort. A l'issue des poules, il n'y aura donc que les ½ finales et les finales.

Dans les tableaux B, il y aura un qualifié par poule et les tableaux seront scindés en 2 pour les dames et en 4 pour les messieurs après le tirage au sort. Il y aura donc dans chaque tableau une ½ finale et un qualifié direct pour la finale.

Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches.

- Championnat de France seniors :

Les 16 meilleurs joueurs au classement de début de saison seront qualifiés d'office et ne seront donc pas obligés de participer au critérium fédéral.

- Championnats de France jeunes :

Le principal changement concerne la qualification de 2 joueuses et 2 joueurs par ligue. Les noms seront à donner fin mars à la FFTT.

La commission sportive régionale, en concertation avec les techniciens de la ligue, décidera prochainement de la façon de désigner ces 2 qualifiés.

Il faut aussi noter que, pour se mettre en concordance avec le niveau international, la catégorie junior s'étendra sur 4 années au lieu de 3. Les jeunes âgés de moins de 19 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours seront encore juniors.

Enfin, le règlement du critérium fédéral de N2 seniors a été modifié pour revenir à la situation d'avant COVID. Le tableau messieurs comptera 48 joueurs et le tableau dames 24 joueuses et, contrairement à la N1, les parties se disputeront au meilleur des 7 manches.

On peut aussi noter, qu'à la suite de la création de la catégorie junior 4, il y aura des descentes supplémentaires et imprévues de N2 juniors en régionale.

Je terminerai en remerciant tous les clubs qui nous ont permis, cette saison, d'organiser dans de bonnes conditions toutes les compétitions dont nous avons la charge et je compte sur vous pour qu'il en soit de même l'année prochaine, en espérant que de nouveaux organisateurs se manifestent.

J'espère que la prochaine saison va pouvoir se dérouler normalement et que nous allons reprendre notre marche en avant au niveau du nombre de licenciés et des participants à nos compétitions.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2022/2023.

Michel KERISIT

Mot du Président de Ligue à L'AG du Comité Départemental d'Ille et Vilaine (2022)

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie le Comité Départemental de m'avoir invité sachant que cela doit faire deux années que je ne suis pas venu.

Une nouvelle saison redémarre dans les conditions normales

Je tenais à vous remercier sincèrement pour votre implication et votre persévérance à maintenir la vie associative. Chacun a fait des efforts à son niveau.

En ce qui concerne la Ligue nous avons évalué l'aide qui vous a été accordée à 59 639,80 €

- Licences promotionnelle 14 086,20 €
- Licences traditionnelles 45 553,60 €

Félicitation au Comité Départemental qui est le département qui s'en ait le mieux sorti dans le nombre de licences.

Je me félicite également des bonnes relations qui nous entretenons avec le Comité, ce qui nous a permis de signer une convention de mise à disposition de Mme IMBERT (Isabelle) au Comité pour 16 heures par semaine, une situation qui a satisfait les deux partis.

Félicitations au club de Cesson pour avoir réussi l'organisation des championnats de France individuel dans le contexte que l'on sait.

Félicitation au club de Fougères pour son excellente organisation dans le cadre du Ping tour, cela m'a permis également de faire un retour d'expérience avec le responsable technique fédéral de l'opération.

Félicitation aux clubs de Thorigné-Fouillard et du CPB pour leur montée en PRO A M et PRO B F

J'espère que vous serez nombreux à venir les voir.

Pour les dépôts des dossiers ANS, 9 clubs en Ille et Vilaine contre 8 la saison précédente ont pu bénéficier des aides FDVA.

Au niveau Ligue, 25 clubs contre 22 la saison précédente ont bénéficié de ces aides.

Des nouvelles au niveau de la Ligue :

Maintenant tout le monde connaît Kévin MILON, chargé du développement et de la communication à la Ligue, qui a boosté notre communication.

Actuellement, je ne vous cache pas les difficultés que nous rencontrons pour remplacer Mme LEROUX (plus connue sous le prénom de Nadine) qui fait valoir ses droits à la retraite.

Annexe 11 : Intervention de Renan THEPAUT

Nous sommes en plein travaux en ce qui concerne l'aide au développement des clubs qui ont tous été contactés. Nous sommes en train de recueillir vos aspirations afin de définir comment nous pouvons vous accompagner au mieux dans votre développement.

Nous sommes conscients de nos difficultés pour fournir des entraîneurs car la demande est malheureusement supérieure à l'offre. Nous travaillons dans le cadre du Projet Sportif Territorial pour renforcer la formation à tous les niveaux et pour toutes les catégories de public. La Ligue a d'ailleurs attiré votre attention sur la nécessité que les entraîneurs exerçant contre rémunération soient en conformité avec la loi.

Nous devrions en collaboration avec le Comité vous inviter prochainement à une soirée des dirigeants pour vous aider à construire vos propres projets.

Nous avons réalisé dès que nous l'avons pu un regroupement féminin à Mur de Bretagne où l'Ille et Vilaine était bien représentée.

Nous avons également édité un petit document réalisé par un stagiaire en master qui est un état des lieux du sport santé en Bretagne. Ce document nous servira de base pour progresser et vous guider dans vos démarches.

La Fédération nous demande également de développer plusieurs opérations :

- Une école, une table
- Le ping en extérieur
- Le pass-port pour tous (Allocation rentrée scolaire)

Nous restons à votre écoute et l'interlocuteur pour relayer les commandes fédérales.

Suite à une restructuration de la distribution chez Butterfly, la convention que nous avons signée est devenu caduque et nous avons signé une autre convention avec Dauphin jusqu'à la fin de l'Olympiade. Tous les clubs bretons pourrons également bénéficier d'une ristourne de 15% avec parfois des ventes ponctuelles promotionnelles.

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue étant prévue le 1^{er} octobre dans ces mêmes locaux, je vous invite tous à y participer.

Remerciements aux partenaires institutionnels (Conseil Départemental, C.D.O.S., Mairie....) A VOIR

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne reprise dans vos associations en vous remerciant de tout cœur du temps que vous passer au service de notre discipline et de tous nos licenciés jeunes ou moins jeunes. C'est un plaisir de partager avec vous les moments conviviaux et associatifs qui seront d'autant plus appréciés suite à ce que nous avons dû enduré

Je vous remercie de votre attention.

Renan THÉPAUT
Président de la Ligue de Bretagne